

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2011



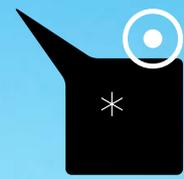
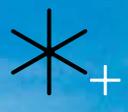
L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



SOMMAIRE

- 2 QUELS ONT ÉTÉ LES APPORTS DE L'AGENCE EN 2011 ?
- 4 QUATRES AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX
 - AXE 1
 - 7 COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION,
ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS
 - AXE 2
 - 17 CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN
 - AXE 3
 - 25 BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE
 - AXE 4
 - 31 ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT
ET À LA VIE DES GENS
 - AXE 5
 - 39 FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS
- 45 LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

QUELS ONT ÉTÉ
LES APPORTS
DE L'AGENCE
EN 2011 ?



QUATRE POINTS SONT NOTABLES



L'Agence s'est appliquée à défricher des questions essentielles pour le fonctionnement du territoire, et d'abord à **mieux comprendre les ruptures prévisibles et leur impact sur la vie des gens**. Ainsi, les observatoires et leurs éclairages ont permis de vrais apports sur les modes de vie, la cohésion sociale, l'usage du foncier, les déplacements. En complément, l'Agence a approfondi des concepts transversaux issus des travaux de 2010, en raison de leur capacité à renouveler les approches des politiques publiques sectorielles : la proximité, la trame verte appliquée au territoire.

L'Agence a participé à **renouveler la lecture collective des grandes dynamiques et des interdépendances à l'œuvre**, questionnant les liens entre CUS et hors CUS et plus largement entre métropole et armature régionale. Elle remet en perspective le besoin d'organisation du fonctionnement métropolitain, comme une clé pour l'adaptation du territoire dans un monde à l'économie globalisée. Mais de quoi ce fonctionnement métropolitain est-il le nom ? Quelles en sont les options ? Quelle est l'échelle et la forme de cette métropole ? Les travaux de prospective ont fait émerger des options réalistes pour les documents cadre tels PLU communautaire et SCoTERS en cours : entre puissance et rayonnement d'un cœur intense décroché de son environnement et ancrage régional confortable éloigné des plus-values de la mondialisation, un faisceau de solutions durables peut se préciser autour de projets clés.

La relance de travaux transfrontaliers, même modeste, a **enrichi de son pendant allemand la vision française d'un développement régional**. Les travaux de cet atelier seront restitués en 2012.

L'Agence promeut **des modalités renouvelées du renforcement d'une culture commune**, par un travail complexe de croisement entre ses travaux, les échanges avec les techniciens partenaires et l'apport d'experts nationaux. Ainsi, intelligence collective interne, apport de la spatialisation, transversalité pluridisciplinaire, collectif de techniciens partenaires associés aux travaux sont des procédés progressivement renforcés. Enfin, l'Agence hybride expertise locale et expertise nationale, renforçant les travaux des uns des références, lisibilité et expérience des autres, par exemple avec la prospective, les Rencontres, les plateformes.

Ces apports relèvent d'un socle de travaux communs. Ils représentent la condition de la valeur ajoutée de l'Agence aux travaux propres à chaque partenaire, dans son rôle d'outil collectif au service du développement durable du territoire.

Anne PONS
Directrice générale de l'ADEUS

QUATRE AXES

COMPLÉMENTAIRES

ENTRE EUX



André Malraux La présence à
Pervant des hautes destinées, me
15, je suis couvert du terre-à-terre.

LE TRAVAIL DE L'ADEUS EST ORGANISÉ AUTOUR DE 4 AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX :

COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION, ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS



L'Agence travaille autour de 4 axes, pris comme des objectifs de ses travaux, de façon partagée avec ses membres.

L'ADEUS travaille à construire le fonctionnement métropolitain (axe 2), mais aussi participe à bâtir une vision à une échelle plus large encore inhabituelle (axe 3), car la complémentarité de ces travaux organise le rayonnement territorial.

Ainsi, l'échelle régionale, le transfrontalier, l'articulation CUS/hors CUS ont-elles progressivement pris de l'épaisseur dans le programme de travail, avec leur prise en compte progressive dans les observatoires, l'articulation des documents cadre, la prospective et son application dans les travaux. Les atouts différentiels Alsace-Allemagne en termes d'emploi soulignent le besoin de préparer dès maintenant le développement de filières communes. La complémentarité euro-régionale et métropolitaine, à définir, est une clé de notre développement...

En parallèle, l'Agence travaille sur des problématiques liées à notre contexte et à la vie des gens, auxquelles nous devons, collectivement, adapter ce territoire (axe 4).

On sait maintenant que la remise en question de l'équité sociale pourrait être l'une des premières conséquences des contraintes climatiques et énergétiques à venir, avant que le besoin impératif d'alliance ville-nature, lui aussi annoncé, ne se fasse sentir : les dynamiques à l'œuvre pourraient accroître l'importance de l'accessibilité pour tous à la formation, à la santé, à l'habitat et au travail.

Que l'humanité devra apprendre à vivre à quatre générations simultanées et adapter ses territoires, ses modes d'habiter, d'organiser les déplacements, à l'explosion des modes de vie qui en est un corollaire.

Que nos territoires peuvent être repensés déjà, y compris en termes de typologies architecturales, pour réinventer les fonctionnements de proximité, et devront tenir compte du numérique et d'une gestion à repenser du foncier.

Que les actifs qualifiés seront bientôt plus rares que maintenant et mériteront d'être la cible de nos stratégies d'attractivité résidentielle...

Mais aussi, l'Agence défriche la déclinaison concrète des concepts du développement durable sur le territoire, l'anticipation des obligations induites par le Grenelle, la recherche des variables motrices de l'attractivité économique et résidentielle, ou encore la meilleure compréhension du lien entre l'économique et l'urbain.

Les travaux de nos observatoires éclairent une intelligence du territoire partagée (axe1). Également, travailler de façon transversale et partenariale exige des méthodes de restitution collective des travaux dans lesquelles l'Agence est engagée : cycle d'événements (séminaire prospectif, rencontres thématiques, plateformes d'experts) et réunions partenariales thématiques.

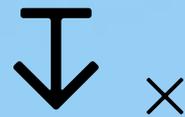
Cela correspond aux missions qui lui sont demandées, en complémentarité des autres acteurs du développement.



AXE 1



COMPRENDRE
LE TERRITOIRE



PARTAGER
L'INFORMATION

ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS



AXE 1

**COMPRENDRE
LE TERRITOIRE**

**PARTAGER
L'INFORMATION**

**ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS**

Dans un contexte en constante mutation, le devenir des territoires dépend en grande partie de leur capacité à anticiper leur avenir. Les profonds changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement.

La prise en compte de ces nouvelles demandes par les politiques publiques qui entendent les accompagner ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment. Et c'est précisément le but recherché par les travaux de cet axe que d'offrir à nos partenaires les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques respectives.

TRANSVERSALITÉ DE L'ENSEMBLE DES OBSERVATOIRES

Les avancées de l'observation de l'ADEUS en 2011 ont porté sur trois volets : **la recherche de transversalité et de mutualisation** d'indicateurs, cette harmonisation s'étant faite notamment dans le cadre du suivi des SCoT ; **l'enrichissement et la stabilisation** des observatoires existants : approfondissement des travaux (habitat & déplacement), mutualisation des travaux économie avec la Maison de l'Emploi et les partenaires, etc. ; **la montée en puissance** de l'observatoire du foncier et des évolutions du territoire, et l'accompagnement de la démarche PREFACE (Etat, Région).

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Le lancement des observations portant sur la cohésion sociale a vu une première note publiée en novembre 2011, sur la base d'un ensemble d'indicateurs disponibles via le recensement de la population (INSEE). Cette note « L'état des inégalités en Alsace » identifiait à l'échelle régionale des territoires potentiellement en déprise par rapport aux autres, sur des thèmes aussi variés que la scolarité, l'emploi, le chômage ou les revenus.

ÉCLAIRAGE, ANTICIPATION, PROSPECTIVE

Les éclairages ont porté en 2011 sur trois grands groupes de thématiques : les projections démographiques et les besoins en logements, le foncier, l'environnement et le paysage et ses enjeux sur le Bas-Rhin, l'évaluation du SCoTERS. Ces travaux ont permis d'alimenter des demandes particulières ainsi que les politiques sectorielles des partenaires, mais aussi les grands documents cadre (SCoTERS, PLUc).

En ce qui concerne la démarche prospective initiée en 2010, six demi-journées de travail collectif ont été montées en 2011 pour partager avec les partenaires techniciens et élus les réflexions et pour co-produire des scénarii d'évolution du territoire. Cette démarche innovante a permis d'atteindre trois objectifs : le **partage des enjeux** pour un territoire métropolitain durable (deux débats « Dimensions Villes et Territoires »), l'**appropriation de la démarche nationale** de prospective menée par la DATAR et sa mise en regard par rapport à la réalité locale (séminaire de février 2011), la **co-construction** avec les partenaires **d'options stratégiques** pour le territoire (28 juin, 15 septembre, 8 novembre). Ces trois demi-journées ont été ponctuées d'interventions d'experts nationaux, au travers de conférences tout public en soirée : Pierre Veltz sur la **cohésion et le rayonnement des territoires**, Michel Lussault sur les tendances actuelles et les scénarios possibles de l'**urbanisation et la métropolisation française**, et Cynthia Fleury sur le sujet de l'**éthique publique et du courage politique**.

ÉVÉNEMENTS ET PARTAGE D'INFORMATION

Enfin, deux Rencontres co-organisées avec l'ENSAS ont complété un cycle sur la silhouette urbaine commencé en 2010. « **Hambourg : une ville réinvestit son port** » a montré comment la ville construit son identité sur l'élément eau, et comment est menée une telle transformation en termes de stratégie, de temps, d'outils et de concertation avec les acteurs. « **Francfort sur le Main : marier développement, ceinture verte et grande hauteur** » a montré comment s'est façonnée sa silhouette urbaine remarquable, en faisant ressortir les relations entre le développement, la trame verte et les immeubles de grande hauteur.

LES PROJETS RÉALISÉS

Comprendre le territoire

• Observatoire démographique

- Les évolutions démographiques récentes en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 64], [12/2011](#)

ZOOM

• Observatoire foncier

- Base de données départementale POS/PLU. Mise à jour 2010 et 1^{er} semestre 2011, [10/2011](#)
- La consommation foncière dans le Bas-Rhin : l'optimisation en marche [Les notes de l'ADEUS n° 61], [12/2011](#)
- Identification des secteurs d'enjeux [cartographie et diaporama], [12/2011](#)

• Observatoire de l'habitat

- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin. Présentation par bassins d'observation, communes et quartiers de Strasbourg - Etat au 1^{er} janvier 2011, [03/2011](#)
- Le marché immobilier bas-rhinois en 2010 : premiers signes d'embellie ? [Les indicateurs de l'ADEUS n° 12], [03/2011](#)
- Le Bas-Rhin à l'heure du Papy-boom [Les notes de l'ADEUS n° 48], [07/2011](#)
- Vieillir dans son territoire - Clés d'approche du nouveau défi lancé aux pouvoirs publics [rapport de stage], [07/2011](#)
- Faible progression des loyers privés dans l'agglomération strasbourgeoise en 2010 [Les notes de l'ADEUS n° 55], [11/2011](#)
- Un ticket d'accession à la propriété élevé dans le Bas-Rhin, [Les notes de l'ADEUS n° 57], [12/2011](#)

ZOOM

• Observatoire sociétal

- Observation sociale des territoires alsaciens - Volume 1 : Analyse des spécialisations territoriales et cohésion sociale en Alsace, [12/2010](#)
- Observation sociale des territoires alsaciens - Volume 2 : Portraits de ZUS, [12/2010](#)
- Observation sociale des territoires alsaciens - Synthèse, [07/2011](#)
- L'état des inégalités en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 56], [11/2011](#)
- Observatoire des zones urbaines sensibles Rapport annuel. Bilan et perspectives - Fiches par zone, [10/2011](#)

• Observatoire des déplacements

- Les déplacements des jeunes : de la dépendance à l'autonomie, puis à l'indépendance [Les notes de l'ADEUS n° 31], [01/2011](#)
- Faire marcher les Bas-Rhinois ? Aussi un enjeu de santé publique [Les notes de l'ADEUS n° 33], [01/2011](#)
- Exploiter le potentiel cyclable dans le Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 34], [01/2011](#)
- Où sont les marges d'action pour limiter l'usage de la voiture ? [Les notes de l'ADEUS n° 35], [01/2011](#)
- La mobilité quotidienne des seniors [Les notes de l'ADEUS n° 37], [04/2011](#)
- La marche, nouvel enjeu des politiques urbaines ? [Les notes de l'ADEUS n° 47], [12/2011](#)
- Habiter et se déplacer dans le Bas-Rhin : quel coût pour les ménages ? [Les notes de l'ADEUS n° 50], [08/2011](#)
- Les pratiques de stationnement dans le Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 58], [12/2011](#)
- Intermodalité et chaînage des déplacements [Les notes de l'ADEUS n° 59], [12/2011](#)
- Les déplacements transfrontaliers des Bas-rhinois [Les notes de l'ADEUS n° 60], [12/2011](#)
- Temporalités des Bas-rhinois [Les notes de l'ADEUS n° 65], [12/2011](#)
- Mobilités selon les centralités dans le Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 66], [12/2011](#)

• Les indicateurs de suivi Interscot - [12/2011](#)

- INTERSCOT [Les indicateurs de l'ADEUS n° 13]
- SCoTAN [Les indicateurs de l'ADEUS n° 14]
- SCoTERS [Les indicateurs de l'ADEUS n° 15]
- SCoT de Sélestat et sa région [Les indicateurs de l'ADEUS n° 16]
- SCoT de la région de Saverne [Les indicateurs de l'ADEUS n° 17]
- SCoT du Piémont des Vosges [Les indicateurs de l'ADEUS n° 18]
- SCoT de la Bande rhénane nord [Les indicateurs de l'ADEUS n° 19]
- Schéma Directeur de l'agglomération de Molsheim-Mutzig [Les indicateurs de l'ADEUS n° 20]

• Observatoire économique

- Le positionnement de Strasbourg dans les classements en 2010 [Les notes de l'ADEUS n° 32], [02/2011](#)
- Revue de presse économique : faits marquants [Les notes de l'ADEUS n° 36, 49, 51], [Les indicateurs de l'ADEUS n° 11, 21] [04-12/2011](#)
- Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale autour des quatre axes clés Strasbourg Eco 2020 [6 volumes], [03/2011](#)

Partage d'information

ZOOM

• « Où va-t-on » : Séminaire à visée prospective

- 2 débats d'acteurs dans le cadre des « Dimension Villes et territoires »
- 3 demi-journées de débat en ateliers
- 3 conférences : Pierre Veltz, [06/2011](#) ; Michel Lussault, [09/2011](#) ; Cynthia Fleury, [11/2011](#)
- Vidéos des conférences

ZOOM

• Les Rencontres de l'ADEUS

- Hambourg : une ville réinvestit son port [7ème Rencontre], synthèse et vidéos, [05/2011](#)
- Francfort sur le Main : marier développement, ceinture verte et grande hauteur [8ème Rencontre], synthèse et vidéos, [10/2011](#)
- Francfort sur le Main : trame verte et développement urbain - Visite in situ, [06/2011](#)

• Les Plateformes de l'ADEUS

- Inégalités et cohésion sociale [Plateforme n° 4], synthèse et vidéos des interventions de Louis Maurin, Samuel Thirion et Robert Herrmann, [10/2011](#)
- La grande accessibilité dans le Rhin supérieur [Plateforme n° 5], synthèse et vidéo de l'intervention d'Yves Crozet, [12/2011](#)

• Les Publications de l'ADEUS

- (versions française et allemande)
- Construire un territoire métropolitain durable : des concepts et des hommes [Dimension Villes et Territoires n° 65], [02/2011](#)
- Métropoles inconscientes [Dimension Villes et Territoires n° 66], [06/2011](#)
- Région métropolitaine de Strasbourg : cohésion et rayonnement des territoires [Dimension Villes et Territoires n° 67], [12/2011](#)

Éclairage, anticipation, prospective

• Documents préparatoires aux 3 demi-journées du séminaire prospectif « Où va-t-on »

- Démarche prospective DATAR : Territoire 2040 et réalité locale, [Les notes de l'ADEUS n° 29] [02/2011](#)
- Le territoire métropolitain en 2040 : et si c'était le fil de l'eau, [Les notes de l'ADEUS n° 46] [06/2011](#)
- 10 fiches « état 0 » pour la demi-journée prospective du 28/06/2011, [06/2011](#)
- 7 fiches « scénario » pour la demi-journée prospective du 15/09/2011, [09/2011](#)

• Foncier

- La consommation foncière dans le territoire du SCoT de la Bruche [Les notes de l'ADEUS n° 62], [12/2011](#)
- La consommation foncière dans le territoire du SCoT de l'Alsace Bossue [Les notes de l'ADEUS n° 63], [12/2011](#)
- Portrait transversal du Bas-Rhin : les grandes tendances - Phase 1 [diaporama], [12/2011](#)

• Projections démographiques

- Perspectives démographiques à l'horizon 2025 dans le Bas-Rhin et la CUS [diaporamas], [09/2011](#)

• Le Référentiel paysager du Bas-Rhin

- Secteur Kochersberg : synthèse, [11/2011](#)
- Secteur Ried Nord : synthèse, [11/2011](#)

• Collèges

- Cadrage démographique et projections dans les collèges des Châteaux à Châtenois, [04/2011](#), du Grand Ried à Sundhouse, [11/2011](#), et de la Souffel à Pfulgriesheim, [12/2011](#) [diaporamas]
- Les effectifs dans les collèges du Bas-Rhin : évolution et perspectives [diaporama], [12/2011](#)

Les journées prospective 2011 « Où va-t-on ? »

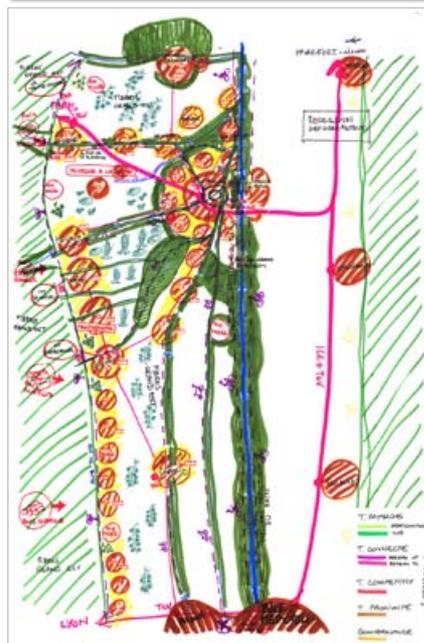
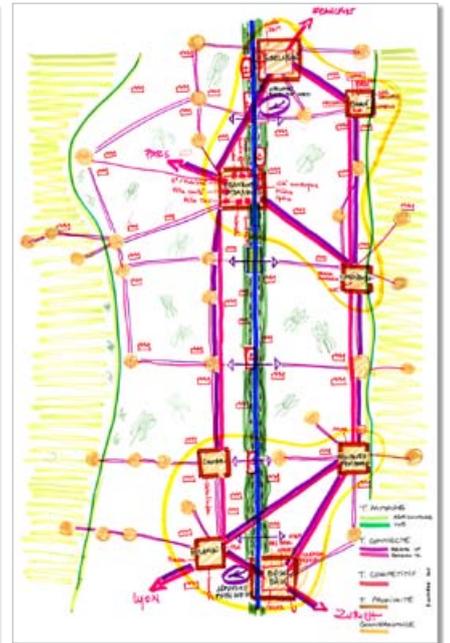
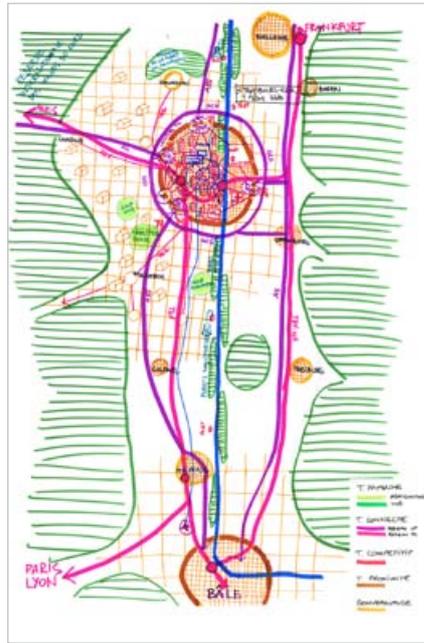
Au moment où les enjeux mondiaux de changement climatique, crise économique et évolution des modes de vie réinterrogent notre façon d'envisager l'aménagement du territoire, l'objectif est de **partager les options d'avenir** que permet la prospective pour **alimenter les documents cadres** et **faciliter la mise en cohérence** des politiques publiques.

Pour ce faire, la démarche prospective menée en 2011 s'est construite autour de trois axes de travail :

- * **2 débats d'acteurs** entre techniciens des collectivités et partenaires, dans le cadre des « Dimension Villes et territoires » de l'ADEUS. Le premier a permis de **partager les enjeux du territoire durable** et d'identifier **les impacts** sur les politiques publiques. Le second a dessiné l'organisation métropolitaine au fil de l'eau, pour **évaluer les risques ou dysfonctionnements** à anticiper.
- * **Un séminaire de mise en perspective de la réalité locale par rapport aux réflexions nationales** « Territoires 2040 » de la DATAR, qui donne un cadre d'évolution tenant compte des grands déterminants mondiaux.
- * Une **co-construction**, avec les partenaires, des **options** stratégiques pour le territoire en trois étapes :
 - **Journée du 28 juin** : débat autour du **scénario tendanciel** et des facteurs de changement ;
 - **Journée du 15 septembre** : débat autour de premières fictions pour **imaginer des alternatives au fil de l'eau** avec pour cadre les scénarii de la DATAR ;
 - **Journée du 8 novembre** : construction des **grandes options stratégiques** à partir de scénarii métropolitains contrastés pour le territoire.

Ces journées ont été complétées à chaque fois par des **conférences analysant le phénomène de métropolisation** et le rapport des métropoles au monde.

Les acquis de cette démarche nourriront en 2012 l'élaboration des documents en cours : SCoTs, PLUs, PDH, etc. Ils feront également l'objet d'une large diffusion au travers des Actes.



UNE DÉMARCHE INNOVANTE

La démarche prospective menée en 2011, en continuité de celle commencée en 2010, est innovante sur quatre points :

- il s'agit de prospective participative ;
- le travail est réalisé à des échelles « transgressant » les limites administratives habituelles, au profit de la réalité du fonctionnement territorial et d'une meilleure action contre la fragmentation ;
- la méthode proposée est plus accessible et rapide que les exercices traditionnels de prospective ;
- la spatialisation des débats et résultats en scénarii contrastés.

Trois fictions pour un futur territoire :
« high-tech volatile », « réseau »,
« sur pause ».

Réalisation ADEUS, novembre 2011

L'Observatoire du foncier et des évolutions des territoires (OFET)

L'observatoire du foncier et des évolutions du territoire (OFET) entame en 2011 sa deuxième année, dans un contexte très particulier. Outre les objectifs d'amélioration des connaissances et de suivi des politiques publiques qui lui sont assignées, le contexte législatif est venu renforcer les attentes vis-à-vis de cet observatoire.

Ainsi, les lois ENE (Engagement National pour l'Environnement) dite Grenelle II (juillet 2010), et la loi de modernisation agricole (juin 2010), mettent en avant la nécessité d'une modération de la consommation foncière et d'une meilleure optimisation de son usage. Dans l'optique de lutter contre le gaspillage foncier, la première assigne pour la première fois aux acteurs publics la mission d'assurer un contrôle de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, de fixer et justifier les objectifs de consommation dans les documents d'urbanisme. La deuxième se fixe comme objectif de limiter la perte du foncier agricole.

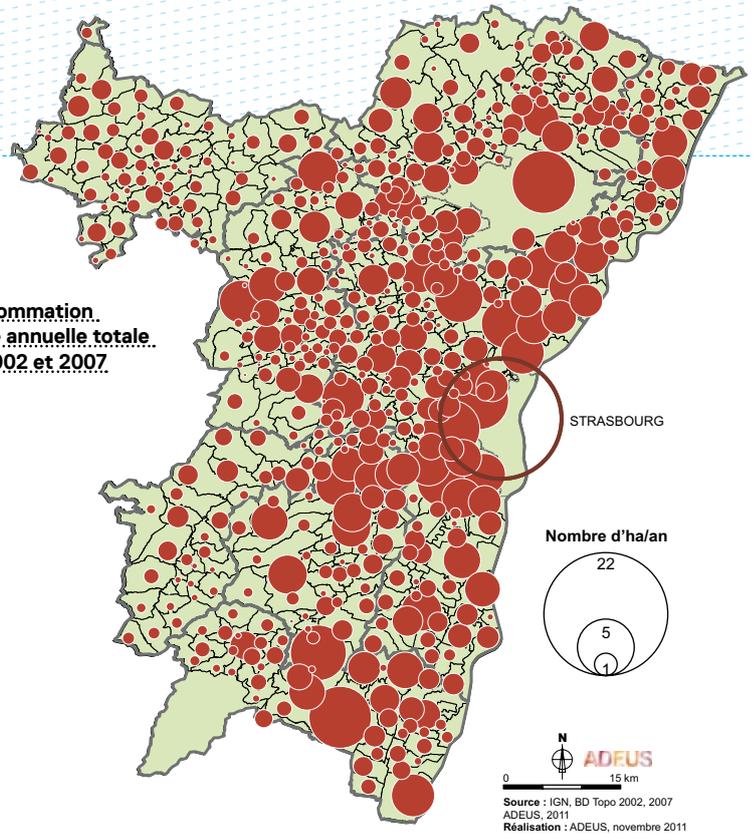
Dans ce contexte, les travaux de 2011 ont eu pour principal objectif de construire une référence de la consommation foncière récente sur l'ensemble du territoire départemental.

Afin de compléter les premières analyses, consacrées en 2010 à la consommation foncière entre 1976 et 2002, une grande partie de l'année 2011 a été consacrée à la mise à jour de la base de données de consommation de foncier sur la période 2002-2007. L'ensemble de ces travaux permet ainsi de :

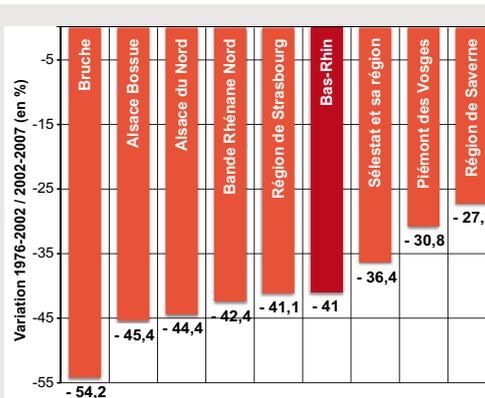
- comparer la consommation foncière récente à celle des années 1980 et 1990,
- localiser cette consommation et analyser les différences territoriales (communes, EPCI, SCoTs, niveaux d'armature urbaine...),
- distinguer la consommation foncière dans le tissu mixte de celle en zone d'activités,
- qualifier le type de consommation (extensions ou remplissage interstitiel),
- qualifier l'efficacité de la consommation, à travers des indicateurs de densité...

Outre les travaux propres à l'OFET (analyse de la consommation dans le département par territoire de SCoT et par niveau d'armature urbaine), ces analyses ont alimenté des travaux particuliers ou des analyses sur les territoires de la Bruche, de l'Alsace Bossue, du SCoTERS, de la CUS, pour PREFACE mais aussi dans des travaux sur les zones humides dans le Bas-Rhin.

La consommation foncière annuelle totale entre 2002 et 2007



Plusieurs présentations des principaux résultats ont aussi jalonné le deuxième semestre 2011 : Chambre d'agriculture, Fédération nationale des CAUE, DDT, PREFACE...



Variation relative de la consommation foncière annuelle moyenne par territoire de SCoT entre 1976-2002 et 2002-2007.

Comparée à la situation qui prévalait entre 1976 et 2002, on peut mettre en avant trois grandes évolutions durant la période 2002-2007 :

- Quel que soit le territoire, la consommation foncière a baissé. C'est vrai pour le tissu mixte et pour les ZA. C'est vrai également quel que soit le niveau de l'armature urbaine.
- On observe plus d'urbanisation au sein de l'enveloppe urbaine, moins en extension.
- La densité de logements générée par la nouvelle urbanisation a augmenté de manière significative.

Les Rencontres de l'ADEUS sur la silhouette urbaine

Les exemples de Hambourg et Francfort sur le Main sur les relations entre trame verte et développement urbain ont complété ce cycle commencé en 2010¹.

« Hambourg : une ville réinvestit son port »

Depuis la reconstruction, des immeubles de grande hauteur sont utilisés comme emblèmes de la cité. Le réinvestissement d'espaces historiquement occupés par le port symbolise le retournement de la ville vers l'eau, après lui avoir tourné le dos pendant plusieurs siècles. Hambourg voit grand en matière d'urbanisme:

« Hafencity » vise le réaménagement d'une zone de 155 ha délaissée par le port. D'ici 2020, elle devrait compter 12 000 habitants, 40 000 emplois, 10 km de quais aménagés en promenades et de nombreux équipements culturels.

La stratégie du projet « Saut par-dessus l'Elbe » est de requalifier des territoires occupés historiquement par le port sur la plus grande île fluviale en Europe, au centre de Hambourg.

Enfin, l'« IBA² Hambourg 2013 » doit résoudre les problématiques de développement urbain d'un territoire de 26 km² comptant 55 000 habitants.

1. Cf. 5e Rencontre de l'ADEUS « Quelle architecture urbaine demain sur nos territoires ? », sur www.adeus.org.

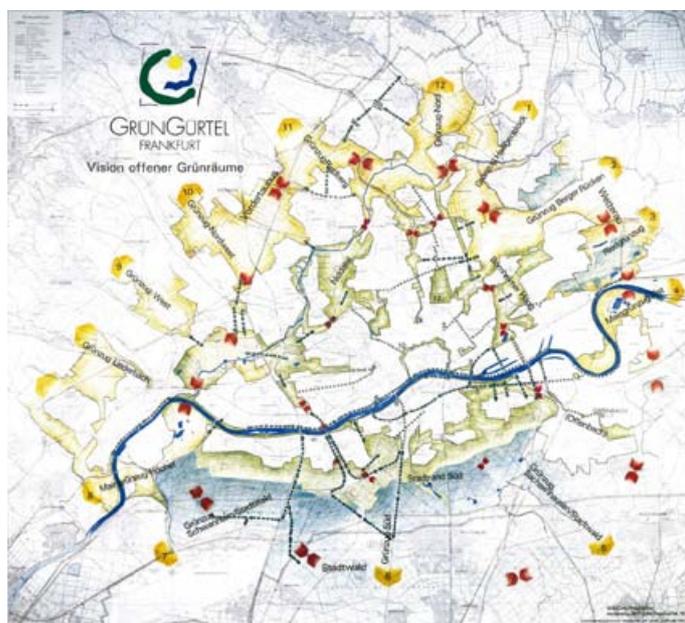
2. Internationale BauAusstellung, exposition internationale d'architecture.

« Francfort sur le Main : marier développement, ceinture verte et grande hauteur »

Le « skyline » formé par ses gratte-ciel confère une forte identité architecturale à la ville. Les premiers immeubles de grande hauteur datent de 1920, suivis des premiers gratte-ciel à la reconstruction. Le plan de développement des immeubles de grande hauteur de 1981 devait répondre aux questions suivantes : comment planifier de nouvelles tours à Francfort ? Quelles en seront les conséquences urbanistiques ? Comment les intégrer dans les quartiers et dans le fonctionnement de la ville ? Comment éviter la spéculation ? Une façon innovante de penser les implantations de grande hauteur par clusters et la mixité des fonctions a fait de Francfort une ville contemporaine agréable à vivre.

Francfort fêtera en 2012 le vingtième anniversaire de sa grande ceinture verte (8 000 ha) et le bicentenaire de sa première ceinture verte, une promenade de 3,5 km sur l'enceinte des anciennes fortifications. Aujourd'hui, le principe est l'extension de la ville à partir de cet espace vert, en allant du vide vers le plein. La ceinture verte n'est pas un espace résiduel, mais multifonctionnel.

Les prochaines étapes consisteront à formaliser les limites urbaines et créer des rayons de verdure pour améliorer la circulation de l'air.



FRANCFORT SUR LE MAIN : TROIS IDÉES À MÉDITER

Alfred Peter, paysagiste :

« La grande force du projet de ceinture verte de Francfort est qu'il a pacifié le débat sur la densité. »

« Plus on a la liberté de fabriquer de la modernité sans entrave, plus on valorise la ville historique, à condition de la penser et de ne pas laisser faire. »

« La densité se fait vers l'intérieur et le foncier n'est pas pris sur l'agriculture ou les espaces verts, mais en déconstruisant de grandes infrastructures de transport des années 1970. »

Analyse des spécialisations territoriales et cohésion sociale en Alsace

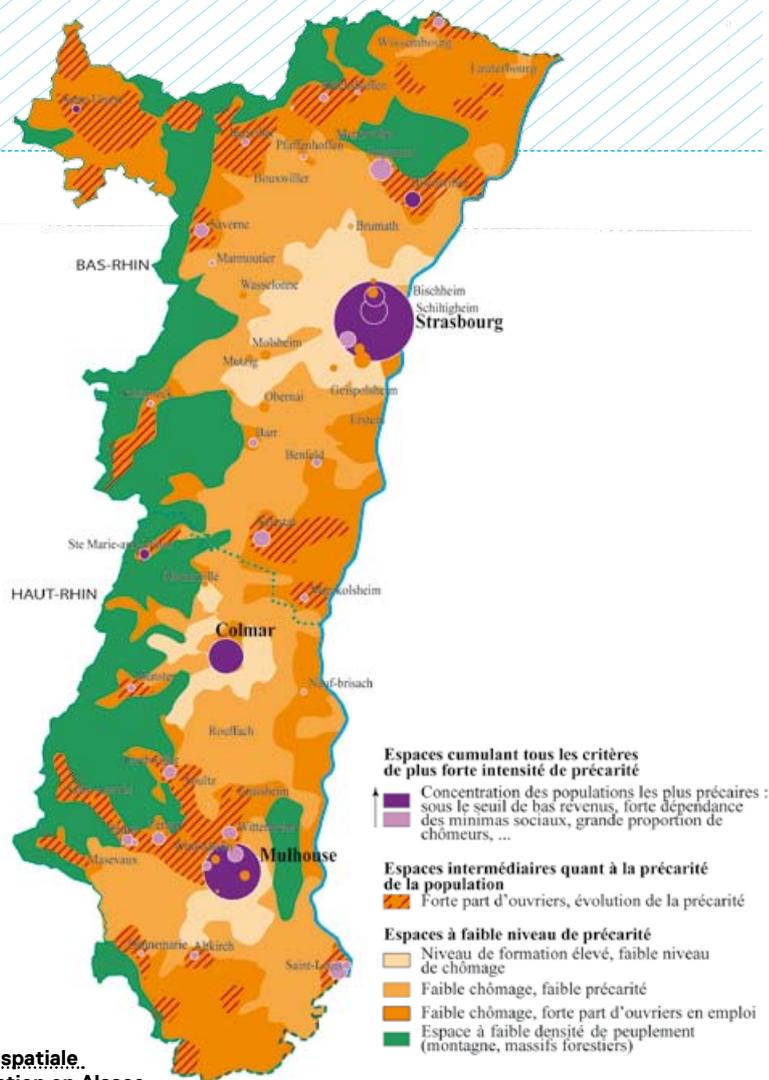
Le SGARE¹, avec l'appui de la DRJSCS², a souhaité disposer, à l'échelle régionale, d'une observation sociale territoriale.

Le Préfet de la Région Alsace a missionné les deux agences d'urbanisme alsaciennes (l'ADEUS à Strasbourg et l'AURM à Mulhouse) pour qu'elles réalisent un travail de synthèse régionale portant sur les phénomènes de ségrégation et leur spatialisation et sur les dynamiques socio-économiques à l'œuvre.

Etudier la ville sous l'angle de la ségrégation vise à comprendre comment l'espace s'organise, à repérer les processus qui assignent des espaces à des « catégories » de population, défavorisées comme favorisées. Repérer les dynamiques urbaines à différentes échelles (de la région jusqu'à l'infra-communal) évite la focalisation sur un quartier et un type de public, alors que la concentration des personnes en difficultés en un lieu ne peut s'entendre qu'en référence aux efforts déployés par d'autres groupes pour se prémunir et organiser un « entre soi ».

Au niveau régional, l'objectif est de repérer les dynamiques structurantes du territoire, qui conduisent, selon les indicateurs mobilisés, à une métropolisation accrue ou à une partition socio-spatiale forte.

Au niveau infra-communal, il s'agit notamment de positionner les zones urbaines sensibles (ZUS) dans les dynamiques de leurs unités urbaines et intercommunalités pour analyser les différentes configurations qui peuvent y être rencontrées et qui contraignent fortement l'action publique.



Inscription spatiale de la population en Alsace...

Réalisation SGARE, Jean-Patrick Jouhaud, juin 2011

Dans l'agglomération strasbourgeoise, les emplois de cadres sont nombreux et le niveau de formation de la population est globalement élevé. Les indicateurs de précarité montrent qu'il s'agit d'un territoire au clivage assez marqué entre Strasbourg, la première couronne et les communes de seconde couronne.

Dans la CUS, c'est à Strasbourg que les différences socio-spatiales sont les plus marquées. Les communes de première couronne peuvent être réparties en deux sous-ensembles : les trois communes du nord sont beaucoup plus marquées par la précarité que les quatre autres.

Dans les communes de seconde couronne, les indicateurs de précarité sont nettement plus favorables. Elles accueillent plutôt des populations aux niveaux de formation et aux revenus élevés, qui font partie des catégories sociales supérieures.

Les ZUS concentrent les populations au profil ouvrier et concentrent les grandes familles, aux revenus modestes.

1. Secrétariat général aux affaires régionales et européennes.

2. Direction régionale jeunesse et sport, cohésion sociale.

AXE 2

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN



BIOPARC III
CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE
DE LABORATOIRES ET BUREAUX
DEDIES A LA RECHERCHE

PROJET COFINANCE PAR LA COMMUNAUTE URBAINE
DE STRASBOURG, LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN
ET LA REGION ALSACE

SEITE DE LA COUSSE

SERS
Société d'Équipement
Région Alsace
11 rue de la République
67000 STRASBOURG

Strasbourg.eu
COMMUNAUTÉ URBAINE
DE STRASBOURG

**CONSEIL GÉNÉRAL
BAS-RHIN**

**Région
Alsace**

**MAÎTRE D'ŒUVRE
PROJET ET SUITE D'ŒUVRE**
SERS

**CONTRANTS
DE LA CONSTRUCTION**

COTEBA
CONTRANTS
DE LA CONSTRUCTION

alpha process
CONTRANTS
DE LA CONSTRUCTION

CONTRÔLEUR TECHNIQUE
DEKRA

BECS
BUREAU D'ÉTUDES
DE CONSTRUCTION

ENTREPRISES CONTRACTANTES

01	TRACÉ	67110 WILTCHHEIM	03 90 47 04 94
02	TRACÉ	67010 STRASBOURG	03 88 38 13 84
03	TRACÉ	67010 STRASBOURG	03 88 18 48 48
04	TRACÉ	67000 STRASBOURG	03 88 18 91 90
05	TRACÉ	67000 COLMAR	03 88 23 18 18
06	TRACÉ	67000 STRASBOURG	03 88 34 12 34
07	TRACÉ	67118 GATTEVILLE	03 88 55 74 24
08	TRACÉ	67000 STRASBOURG	03 88 24 40 50

FORMULAIRE DE CONSTRUCTION EN PC 2016 EN COURS DE RÉVISION LE 20 DÉCEMBRE 2016 - CONSULTABLE EN MAIRIE D'ILLKIRCH-GRADENSTADEN
COMMUNE DE STRASBOURG - 11023 RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 67000 STRASBOURG

AXE 2

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison stratégique aux différentes échelles de territoire.

Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel.

Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et de croisement des politiques sectorielles des partenaires sur un territoire commun.

Rendre lisible le fonctionnement du coeur de la région métropolitaine et l'attractivité de chaque territoire, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents d'urbanisme.

Cette lisibilité doit permettre de penser le fonctionnement métropolitain en intégrant d'emblée les dimensions écologique, économique, d'évolution sociétale, de concertation...

SCÉNARIOS MÉTROPOLITAINS ET SCHÉMAS FONCTIONNELS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE TRANSFRONTALIÈRE

LES DOCUMENTS CADRE

2011 a été une année charnière pour l'ADEUS en termes de construction du territoire métropolitain, que ce soit à travers les documents cadre ou dans des réflexions plus spécifiques.

Avec le premier workshop transfrontalier, les travaux d'analyse du fonctionnement métropolitain et la spatialisation de la démarche prospective, il a été constitué cette année un important fond d'études et de méthodes de travail à l'échelle métropolitaine et transfrontalière. Ont particulièrement émergé, la construction d'une méthode de spatialisation du fonctionnement métropolitain et des options d'organisation territoriale (armature urbaine en lien avec l'organisation des déplacements, trame verte et bleue, mixité, proximité, compétitivité...), une réflexion sur la proximité et une première synthèse du fonctionnement économique métropolitain. Cette démarche est innovante par son approche transversale et par l'utilisation de la spatialisation comme outil de compréhension des dynamiques à l'œuvre et aussi de hiérarchisation des enjeux de développement.

Tous ces travaux ont d'ores et déjà alimenté les réflexions en cours des différents documents cadres et réflexions stratégiques : le PLU de la Communauté urbaine de Strasbourg, le référentiel paysager, le SCoTERS, le zoom portuaire, les journées prospective, le groupe de travail Trame verte et bleue...

Concernant l'élaboration du PLU communautaire de la CUS, l'année 2011 a été marquée par l'élaboration d'un diagnostic basé à la fois sur des analyses préexistantes, mais aussi sur la mise en place de groupes de travail conjoints CUS-ADEUS, notamment sur les projections démographiques et économiques, le potentiel constructible du territoire, la biodiversité, la morphologie bâtie de la CUS ainsi que sur la notion de proximité. Ces travaux ont permis de construire un séminaire, fin novembre, permettant aux élus et acteurs de l'agglomération de commencer à préciser leur ambition pour le devenir de la métropole strasbourgeoise.

En plus du lancement de l'élaboration du PLU de la CUS, motivée par l'entrée en vigueur de la loi Grenelle II, l'agence a également finalisé les PLU communaux les plus avancés : Lipsheim, Ostwald et Niederhausbergen.

L'obligation d'intégrer à terme les dispositions du Grenelle II dans les documents d'urbanisme a aussi été prise en compte dans les autres dossiers PLU conduits par l'agence : les PLU de Haguenau et de Brumath, en voie de finalisation, et le PLU intercommunal de la Communauté de communes de Bischwiller, en cours d'élaboration.

L'année 2011 aura également été l'occasion de finaliser le Plan de Déplacements Urbains, d'en vérifier la cohérence avec les autres documents cadre (SCoTERS et PLU communautaire), mais aussi d'intégrer dans le discours sur la politique des déplacements la nécessaire articulation avec les politiques urbaines. C'est dans cette logique que le réseau REVE a été conceptualisé, avec les différents apports de l'ADEUS à cette réflexion.

Au cours de cette année, plusieurs autres travaux ont également alimenté d'autres documents cadre, et plus particulièrement le SCoTERS avec la démarche DAC, ou encore le schéma directeur vélo de la CUS, qui a été finalisé.

LES PROJETS RÉALISÉS

ZOOM

Scénarii métropolitains 2010-2012

- Workshop transfrontalier [06/2011](#)
- Atlas diagnostic transfrontalier, [06/2011](#)
- Synthèse et vidéo du workshop, [10/2011](#)

ZOOM

Les schémas de fonctionnement métropolitain 2010-2012

- Observatoire projets
[Les notes de l'ADEUS n° 67], [12/2011](#)
- Territoire paysage
[Les notes de l'ADEUS n° 68], [12/2011](#)
- Territoire de proximité
[Les notes de l'ADEUS n° 69], [12/2011](#)
- Territoire connecté
[Les notes de l'ADEUS n° 70], [12/2011](#)
- Territoire compétitif
[Les notes de l'ADEUS n° 71], [12/2011](#)
- Note de synthèse
[Les notes de l'ADEUS n° 72], [12/2011](#)

Plans locaux d'urbanisme communautaires et communaux

- **Dossiers de PLU approuvés :**
- Ostwald, [10/2011](#) - Lipsheim, [11/2011](#) - Niederhausbergen, [12/2011](#)
- **Dossier de PLU arrêté :**
- Haguenau, [09/2011](#)

ZOOM

- **PLU communautaire de la CUS (en cours)**
- Quels îlots de proximité aujourd'hui ?
[Les notes de l'ADEUS n° 53], [09/2011](#)
- Séminaire « Elaboration du PLU communautaire : quel avenir pour notre territoire ? », [11/2011](#)
- **PLU communautaire de la Communauté de communes de Bischwiller (en cours)**
- POS - mise à jour n° 5 : dossier approuvé, [09/2011](#)
- POS - modification n° 6 : enquête publique, [09/2011](#)

Appui aux stratégies cadre des collectivités

- **Le schéma directeur vélo de la Communauté urbaine de Strasbourg**
- Rapport, fiches communales et de secteur, [03/2011](#)
- **Les sites pilotes du SCoTERS**
- SCoTERS, paroles d'élus : 3 rencontres de secteurs et 12 rencontres intercommunales
- Note de synthèse co-rédigée avec le syndicat mixte

Workshop transfrontalier : un jeu de miroir, un équilibre à trouver, un processus à démarrer...



photo : Jean Isenmann/ADEUS

QUEL AVENIR POUR LA COOPÉRATION ?

Plusieurs urbanistes du Rhin supérieur qui suivent le processus de collaboration transfrontalière depuis un certain temps ont pu constater que la notion de confiance devait figurer au cœur du processus.

Ces derniers temps, celui-ci semble stagner, en raison de certains « coups durs » (Rückschläge) qui ont laissé des traces sur les relations de confiance, indispensables pour enclencher une dynamique positive sur le territoire transfrontalier. Pour assurer cette continuité dans la coopération, il faudrait « un outil puissant, persistant dans le temps ». Ce « Leitbild » transfrontalier, comparable à un plan directeur respecté sur les deux rives du Rhin, devrait intégrer les grands principes d'aménagement de territoire, ainsi que des orientations plus fines sur des secteurs précis de part et d'autre du Rhin. Il pourrait être l'outil d'avenir visant à établir des mesures de construction de la confiance et à faire émerger enfin une culture de coopération construite autour d'une vision partagée sur des questions communes à l'échelle de la ville, de l'Eurodistrict et du Rhin supérieur.

1. Par exemple l'Outletcenter, à Roppenheim.

Travail en atelier lors du workshop..

De gauche à droite : Daniel Ebneith (Freiburg), Stephan Löhr (Lahr), Helmut Thoele (Den Haag), Wolfgang Sandfort (Offenbourg), Markus Schlecht (Kehl).

Pendant deux journées, 18 participants – urbanistes, aménageurs, chercheurs de l'Ortenaukreis et d'autres territoires allemands et transfrontaliers – ont réfléchi et dessiné ce que pourrait être l'organisation territoriale du Rhin supérieur et son inscription dans le secteur Strasbourg-Ortenau.

L'idée de ce workshop, organisé à la Villa Schmidt de Kehl les 29 et 30 juin 2011, était avant tout d'avoir la vision allemande de l'organisation du territoire urbain. Il a permis d'engager une première démarche commune et partagée entre les techniciens allemands des villes de Karlsruhe, Offenbourg, Kehl, Lahr, Achern, Fribourg, Cologne, Sarrebruck, Heidelberg, ceux suisses de Bâle, hollandais de La Haye et enfin de l'ADEUS.

Des travaux réalisés pendant deux jours ont émergé plusieurs propositions qui consistent à interroger les potentiels de développement (urbain, économique,

socioculturel) que représentent les territoires voisins. « *Qu'est-ce qui, chez mon voisin, m'intéresse aujourd'hui ?* » et « *qu'est-ce que mon voisin serait en mesure de faire qui m'intéresserait ?* ».

Après un diagnostic transfrontalier présenté par l'ADEUS, deux groupes de travail ont été formés, pour conceptualiser et spatialiser les enjeux de territoire à trois échelles : l'agglomération Strasbourg-Kehl, l'Eurodistrict et le Rhin supérieur.

Dans une première étape, les urbanistes ont défini ce que sont, de leur point de vue, les thèmes porteurs ainsi que les modèles spatiaux imaginables dans la région. Dans une seconde, ils ont conçu des scénarii, hybridés avec les documents de cadrage du SCoTERS et du Regionalplan. L'ADEUS avait un rôle d'observateur et d'assistance, ses urbanistes partageant leurs connaissances, et notamment celle

du territoire français, avec les concepteurs invités. Les débats internes des groupes ont été partagés enfin avec l'ensemble des participants. Les aller-retour entre échelles, modèles, stratégies et projets concrets, l'approche alternée entre une démarche pragmatique de court terme et une vision plus osée du long terme ont permis de structurer, hiérarchiser les sujets de coopération possibles, d'exprimer les freins dans la coopération et de mettre en exergue les vrais potentiels de notre région.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Communauté urbaine de Strasbourg



LE SÉMINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2011 : « ÉLABORATION DU PLU COMMUNAUTAIRE : QUEL AVENIR POUR NOTRE TERRITOIRE ? »

Le séminaire a permis de débattre du devenir du territoire et de son articulation avec les territoires extérieurs, à travers une table ronde portant sur les ambitions métropolitaines et trois ateliers :

- Atelier n°1 - Attractivité de l'agglomération : « Quels scénarios démographiques ? »
- Atelier n°2 - Développement et enjeux agricoles et environnementaux : « Quelles limites pour l'enveloppe urbaine ? »
- Atelier n°3 - Proximité, mixité et densité : « Quelles perspectives pour une agglomération efficace et agréable à vivre ? »

Ces trois ateliers ont été définis pour faire émerger les premiers grands principes qui participeront à la définition du PADD. Ils ont également permis d'aborder le dimensionnement spatial du projet de territoire, à propos notamment de l'évolution de l'armature urbaine et de l'équilibre entre préservation des espaces naturels et agricoles et nécessité de développement.

L'année 2011 marque l'entrée en vigueur de la loi portant Engagement National pour l'Environnement (dite loi Grenelle II) qui entraîne de nouvelles dispositions pour l'élaboration des PLU. La loi précise notamment que le PLU doit couvrir dorénavant l'intégralité du territoire de la CUS. Dans cette logique, la Communauté urbaine de Strasbourg a décidé d'engager l'élaboration du PLU communautaire.

L'ADEUS, en partenariat avec la CUS, a engagé une démarche qui vise à optimiser et réaliser l'élaboration du PLU dans les meilleurs délais, c'est-à-dire **mener conjointement la définition du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et la constitution des autres pièces du dossier de PLU.**

Pour ce faire ont été constitués des ateliers de travail associant les techniciens CUS et ADEUS, avec comme objectifs pour l'année 2011 de :

- Préparer et animer un séminaire destiné à débattre des enjeux de développement de la communauté urbaine associant les élus de la CUS et les acteurs du territoire. Ce séminaire, qui s'est déroulé le 19 novembre 2011, constitue la première étape pour la définition du PADD.
- Réaliser les premiers éléments de diagnostic relatifs au fonctionnement du territoire.
- Engager la préparation du cadre réglementaire qui traduira le projet de territoire : anticiper les attentes du Grenelle, harmoniser les méthodes pour la définition du zonage et l'écriture du règlement...

Les travaux menés dans cadre des ateliers ont notamment permis :

- d'analyser les différentes morphologies urbaines,
- d'identifier le patrimoine bâti de Strasbourg à protéger,
- de dresser un premier état du potentiel constructible du tissu urbain et de l'interroger au regard des enjeux environnementaux.



photo : Jérôme Dorke/CUS



photo : Philippe Schalk/CUS

Les schémas de fonctionnement métropolitain 2010-2012

Les schémas de fonctionnement métropolitain (SFM) ont pour objectif de rendre lisibles les principaux mécanismes territoriaux vus au travers des critères les plus discriminants d'une métropole durable : le territoire paysage-ressource, le territoire de proximité, le territoire connecté et le territoire compétitif.

En s'affranchissant des limites territoriales existantes et en se rapprochant des aires urbaines fonctionnelles, cette démarche porte sur une échelle métropolitaine et transfrontalière qui interroge la relation de Strasbourg à sa région (CUS/hors CUS, CUS/SCoTERS/Eurodistrict Ortenau).

Des variables clés spatialisées

En interaction avec la démarche prospective, l'année 2011 a porté sur la définition, la description de ces critères déterminants d'une métropole durable, aussi appelés variables clés.

La spatialisation de ces variables rend visible les marges de manœuvre, les atouts et les carences du territoire et identifie des lieux à enjeux pour la construction d'une vision territoriale post-carbone.

En parallèle, un observatoire des projets a été mis en place, permettant de visualiser ce que les collectivités construisent globalement comme territoire. Les projets contribuent-ils à développer un territoire post-carbone ? Construisent-ils une vision d'ensemble ? À quelle échelle ?

Faire progresser les stratégies cadres des collectivités

Cette démarche a pour vocation de contribuer à faire avancer le débat sur un certain nombre de problématiques utiles aux stratégies cadres des collectivités (PLU communautaire CUS, SCoTERS, Territoire 2030 du Conseil Général...) : la question de la trame verte, de la proximité, du rapport au transfrontalier, de la forme urbaine et de sa silhouette, etc.

Les schémas de fonctionnement métropolitain ont été utilisés pour spatialiser les questions clés soulevées lors des ateliers du cycle prospective de l'Agence et pour schématiser les options possibles, ainsi que des scénarios vraisemblables pour le territoire.

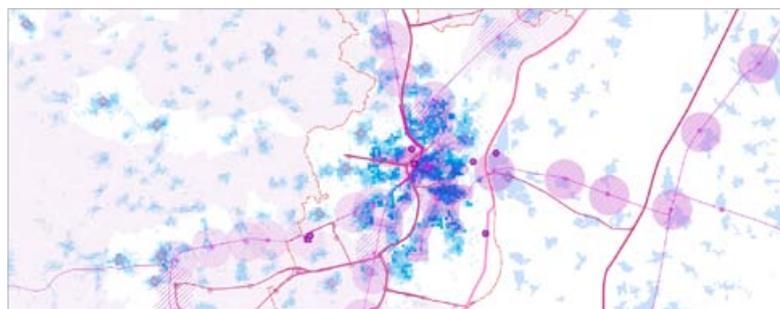
Espaces naturels et services de proximité



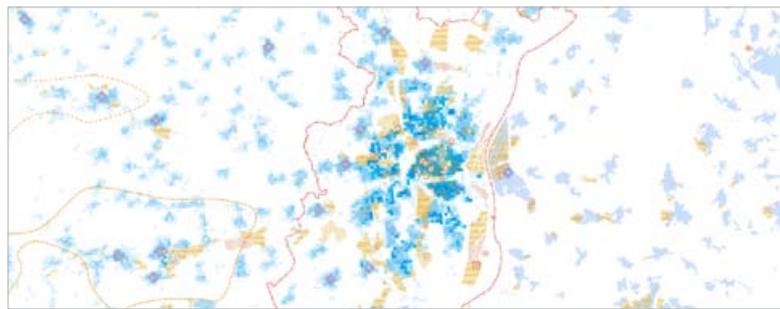
Secteurs économiques et accessibilité du territoire



Accessibilité du territoire et services de proximité



Secteurs économiques et services de proximité



AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE



AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

Le développement des territoires doit prendre en compte un nombre croissant de questions, dans une logique de développement durable et d'évolution des territoires liée aux réformes administratives.

Il intègre à la fois des acteurs différents (État, Région, Kreis, Département, Communautés urbaine ou de communes...), et des thématiques spécifiques (démographie, habitat, environnement, économie, déplacements...).

L'espace régional et transfrontalier est aujourd'hui l'espace d'enjeu principal de cette grande échelle. Il est donc nécessaire d'organiser d'abord la cohérence, mais également la synergie entre les partenaires et leurs politiques publiques.

S'appuyer sur une expertise, fruit d'une bonne compréhension du fonctionnement des territoires, et sur une vision globale de l'armature urbaine est donc un préalable indispensable.

Dans le cadre du programme de travail partenarial, l'adhésion du territoire de la Bruche, autour de la réalisation de leur SCoT marque un nouvel élargissement du champ territorial de l'intervention de l'ADEUS. Faisant suite au SCoT de l'Alsace du Nord, c'est un nouveau champ technique et territorial. Technique, car c'est le premier SCoT qui va être entièrement élaboré sous la férule du Grenelle de l'environnement, et territorial, car l'agence n'intervenait jusqu'ici dans la vallée qu'essentiellement dans le champ de l'habitat. Les caractéristiques spécifiques de cet espace géographique permettent d'élaborer progressivement la vision d'un territoire qui démarre aux portes de la communauté urbaine de Strasbourg et finit à la crête des Vosges, voire même au-delà, si l'on considère le périmètre d'investigation et d'étude.

Le suivi et l'animation du SCoTAN se sont poursuivis, avec l'organisation d'ateliers et la désormais traditionnelle matinée du SCoTAN à l'automne, temps fort du suivi du SCoT. Cette année a été marquée par la recherche d'une optimisation et d'une mutualisation du suivi des deux SCoT approuvés auxquels participe l'agence et de tests d'indicateurs, dans la perspective de leur extension à l'échelle départementale.

En parallèle, l'Interscot a bénéficié du travail de suivi des évolutions du territoire et de la comparaison des tendances et des phénomènes à l'échelle des SCoT et de l'armature urbaine de référence engagés depuis plusieurs années. L'ADEUS, étant impliquée dans ces différents travaux, a proposé de réfléchir à la recherche d'une complémentarité entre les réflexions qu'elle mène au sein des SCoT où elle intervient.

En 2011, l'ADEUS a accompagné la Ville de Haguenau dans l'élaboration de son premier Programme local de l'habitat (PLH). Outre la fourniture d'un certain nombre de données et d'analyses (consommation foncière, bénéficiaires des aides au logement, demandeurs de logements sociaux), cette mission a consisté en un appui méthodologique sur le contenu des différentes pièces constitutives du PLH (diagnostic, document d'orientation, programme d'actions).

Enfin, dans le prolongement de l'enquête sur le trafic de conteneurs du port de Strasbourg, l'ADEUS a mené en 2011 une nouvelle enquête pour appréhender le rayonnement logistique des entreprises implantées dans la zone portuaire et connaître leurs modes d'approvisionnement et d'acheminement des marchandises.

LES PROJETS RÉALISÉS

- **Accompagnement du groupe de travail « Climat » du SRCAE**

→ Conseils & expertises

- **Mise en oeuvre du SCoTAN**

ZOOM

→ 8 ateliers thématiques [diaporamas d'animation et synthèse des débats], [03/2011 - 06/2011](#)

→ La «Matinée du SCoTAN» [diaporamas], [10/2011](#)

→ Comment suivre les orientations des SCoT : le SCoTAN [Les notes de l'ADEUS n° 52], [10/2011](#)

- **SCoT de la Bruche : élaboration en cours**

ZOOM

- **Bâtir l'articulation**

CUS/Métropole/Région/Transfrontalier :

→ Alimentation de la rencontre du 16 juin 2011 sur le positionnement eurorégional du SCoTERS [Dimension Villes et Territoires n° 67], [12/2011](#)

→ L'activité conteneur des terminaux du port de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 54], [10/2011](#)

Suivre les orientations des SCoTs : le SCoT de l'Alsace du Nord

Les SCoTs visent à définir des orientations permettant d'organiser de façon cohérente le développement d'un territoire regroupant plusieurs communes autour d'un projet commun (PADD¹). Le Code de l'Urbanisme prévoit la mise en place d'un suivi de ces orientations.

L'année 2011 a été l'occasion de renforcer et développer la méthodologie de suivi afin :

- d'harmoniser les analyses des deux SCoTs dont l'agence assure le suivi (SCoTERS et SCoTAN),
- d'étendre les indicateurs à l'échelle de l'ensemble du département,
- de développer les indicateurs de suivi dans le cadre de la loi « Grenelle II ».

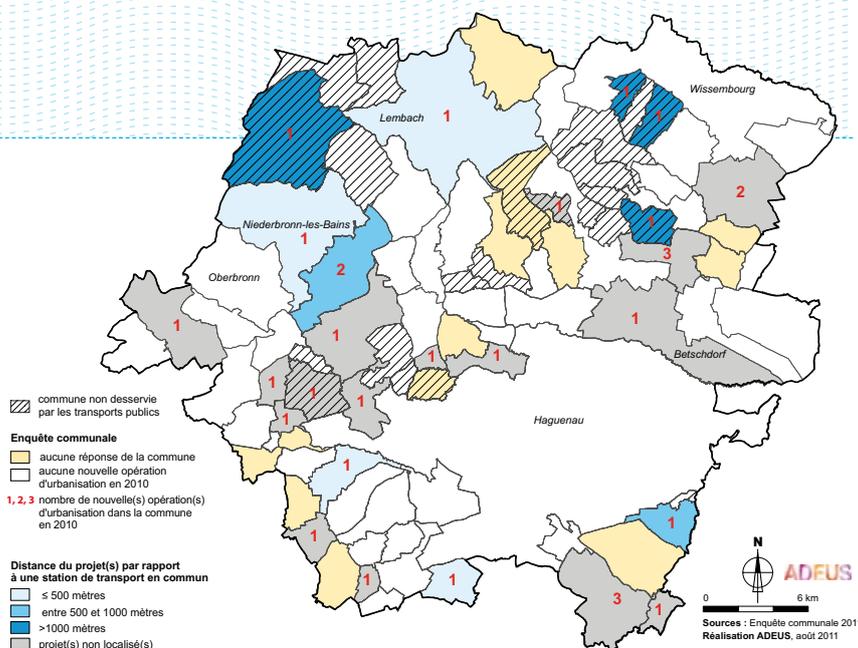
Le suivi du SCoTAN a été étoffé cette année par de nouveaux indicateurs, particulièrement sur les questions environnementales (qualité de l'eau, consommation énergétique, qualité de l'air, etc.).

Les indicateurs environnement sont aujourd'hui encore restreints (données en construction par les partenaires, changements réglementaires, construction de partenariats en cours...) et seront appelés à être complétés dans les années à venir.

De plus, l'enquête réalisée chaque année auprès des élus du territoire a permis d'aller plus loin sur certaines thématiques, notamment les questions d'urbanisation en lien avec la desserte en transport en commun.

Cependant, l'approbation du SCoTAN étant récente, ces indicateurs ne mesurent pas encore tous les effets de ce document cadre. Néanmoins, cela permet de dégager des tendances et de mesurer si elles vont dans le sens des orientations définies dans le DOG².

L'ensemble de ces analyses a été présenté lors de la « matinée du SCoTAN » du 8 octobre 2011, temps fort du territoire, qui réunit l'ensemble des élus. Lors de cette rencontre, certaines thématiques qui intéressent plus fortement le territoire ont donné lieu à des échanges entre acteurs institutionnels et politiques, dans le cadre de quatre tables rondes.



Répartition et distance des nouvelles opérations d'urbanisation en 2010 par rapport aux transports collectifs

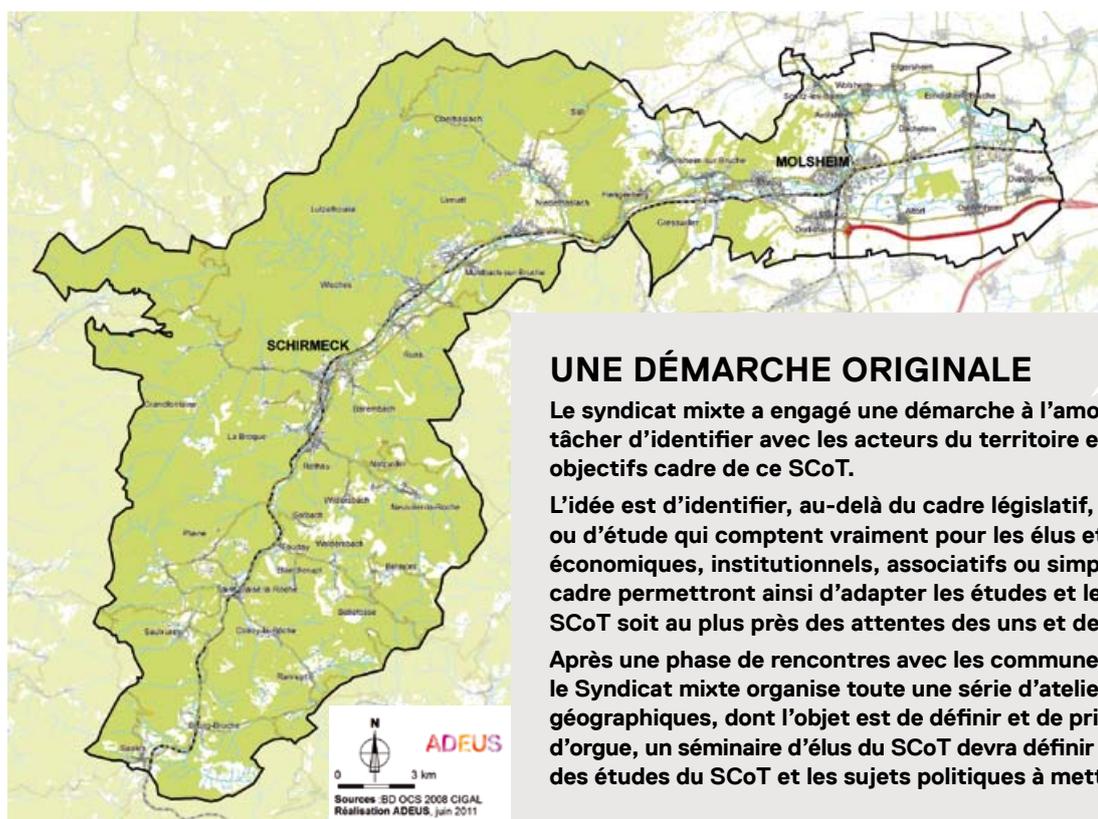
CE QU'IL FAUT RETENIR DU SUIVI DE 2010

Des évolutions importantes et positives sur le territoire, avec cependant des efforts à poursuivre pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs définis dans le DOG :

- **une progression significative de la construction neuve qui renforce les agglomérations ;**
- **une diversification progressive de l'offre en logements, qui reste néanmoins en-deçà des objectifs chiffrés ;**
- **une faible croissance de l'emploi... mais une bonne résistance des établissements de proximité ;**
- **un fort potentiel de développement des nouvelles zones d'urbanisation... mais une nécessité de vérifier dans le temps que les densités définies dans le SCoTAN sont respectées pour atteindre les objectifs ;**
- **une offre en transport en commun qui reste stable et des projets de développement de logements prioritairement prévus dans les zones desservies ;**
- **de nouveaux indicateurs environnement qui complètent l'état initial de l'environnement et qui permettront un suivi dans les années à venir.**

1. Projet d'aménagement et de développement durable.
2. Document d'orientations générales.

Un SCoT Grenelle dans la Vallée de la Bruche



Le périmètre du SCoT de la Vallée de la Bruche

UNE DÉMARCHE ORIGINALE

Le syndicat mixte a engagé une démarche à l'amont du diagnostic pour tâcher d'identifier avec les acteurs du territoire et le grand public les grands objectifs cadre de ce SCoT.

L'idée est d'identifier, au-delà du cadre législatif, les sujets de débats ou d'étude qui comptent vraiment pour les élus et les acteurs, qu'ils soient économiques, institutionnels, associatifs ou simples citoyens. Ces objectifs cadre permettront ainsi d'adapter les études et les réflexions pour que ce SCoT soit au plus près des attentes des uns et des autres.

Après une phase de rencontres avec les communes, restituée en septembre, le Syndicat mixte organise toute une série d'ateliers thématiques, puis géographiques, dont l'objet est de définir et de prioriser ces attentes. En point d'orgue, un séminaire d'élus du SCoT devra définir début 2012 la feuille de route des études du SCoT et les sujets politiques à mettre à plat à cette occasion.

Les élus de la vallée de la Bruche ont décidé début 2011 d'adhérer à l'ADEUS et de lui confier l'élaboration de leur SCoT. Les espaces d'intervention de l'ADEUS en matière de planification stratégique s'en sont trouvés sensiblement élargis, même si ce territoire n'est pas nouveau. Le travail sur le PDH¹ avait en effet permis d'intégrer cette vallée dans le champ des réflexions de l'Agence.

Ce SCoT vient enrichir les réflexions de l'armature régionale que l'ADEUS mène, lui donnant l'occasion de prendre en compte les liens de proximité avec le département des Vosges limitrophe.

Ce nouveau SCoT est aussi l'occasion pour la première fois d'initier une planification territoriale à grande échelle sous l'égide du Grenelle, et ce dès son origine.

Les champs nouveaux ou renouvelés que le cadre législatif prévoit désormais pour les SCoT seront dès l'origine intégrés aux travaux et aux réflexions.

On peut citer notamment les orientations en faveur de l'aménagement touristique et numérique du territoire, ou encore la culture, qui font désormais partie des préoccupations des SCoT.

Par-delà ces champs nouveaux, les grands enjeux du Grenelle (préservation de la biodiversité, lutte contre la consommation foncière et les changements climatiques) vont avoir dans cet espace géographique une résonance singulière. Non parce que ce territoire aurait plus d'efforts que d'autres à fournir, mais tout simplement parce qu'un SCoT confondu avec une vallée, configuration unique dans le Bas-Rhin, rend plus prégnantes encore qu'ailleurs ces préoccupations.

Tout le défi de ce SCoT va être de rechercher et de concilier d'un côté les impératifs du développement

démographique et économique d'un territoire dynamique et créateur d'emplois, et d'un autre côté, de les appareiller aux préoccupations environnementales au sens large, dans un contexte de milieux riches, de risques d'inondation et de paysages remarquables.

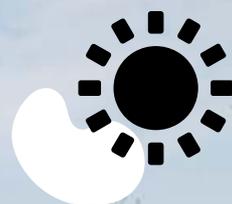
De la pertinence des liens et des équilibres entre ces deux dynamiques, qui ne doivent pas être opposées mais mises en synergie, dépendra sans aucun doute la qualité de la traduction du Grenelle dans ce SCoT particulier.

¹ Plan départemental de l'habitat.

AXE 4



ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS



AXE 4

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS

L'appui aux communes obéit à plusieurs logiques qui agissent en complémentarité. Il permet tout d'abord aux collectivités l'accès à une ingénierie territoriale et d'étude de pointe, dans un souci d'apporter des compétences peu disponibles sur le territoire : pédagogie de projet, de documents d'urbanisme et de programmation aux élus, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, approches innovantes (ex. Grenelle)...

Cet appui aux communes permet aussi de développer, d'enrichir et de diffuser des méthodologies nouvelles sur le territoire et auprès des partenaires de l'Agence : approche environnementale de l'urbanisme, programmation urbaine adaptée, démarches de concertation, prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et énergétiques, etc.

C'est enfin, pour l'Agence, l'occasion de s'enrichir de l'apport du terrain et d'éclairer ses réflexions stratégiques et son expertise, vérifiant ainsi leur pertinence et leur adéquation lors de mises en oeuvre de projets ou de documents stratégiques tels que les SCoTs, le Plan Départemental de l'Habitat, le Programme Local de l'Habitat, les Plans Locaux d'Urbanisme, etc.

RECHERCHE-ACTION : INGÉNIERIE, MÉTHODES ET PROJETS

En 2011, l'Agence a poursuivi ses groupes de travail et de réflexion avec ses partenaires, notamment en accompagnant l'évolution des savoirs dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle.

Ainsi, le groupe de travail sur la trame verte et bleue s'est orienté vers une traduction pédagogique des concepts de territoire-ressource et de trame verte, et les principes de l'armature verte ont été exposés dans les groupes de travail du Schéma régional de cohérence écologique.

De plus, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de l'habitat, l'année 2011 a été marquée par l'organisation des premières Rencontres de l'habitat du Plan Départemental de l'Habitat du Bas-Rhin. A cette occasion, l'Agence a permis de mettre en lumière les évolutions récentes de chaque territoire à l'échelle des SCoT du département et d'alimenter les débats entre les différents acteurs présents.

Et faisant suite à son séminaire de 2010, l'Agence a alimenté les rencontres-débats qui se sont déroulées dans le cadre de la démarche Territoire 2030 du Conseil Général pour faire émerger 14 défis pour le territoire du Bas-Rhin.

L'Agence a également préparé les débats du Groupe foncier du SCoTERS et participé à la mise en place d'outils permettant de faciliter l'information aux communes et de rejoindre les dispositions de la loi Grenelle en fixant des objectifs fixés de consommation foncière.

Grâce à son positionnement sur des documents cadre à différentes échelles (depuis le quartier jusqu'au Rhin supérieur en passant par les PLU et SCoT, les politiques de l'habitat, du transport, etc.), l'Agence a participé à des workshops en accompagnement méthodologique sur l'emboîtement des échelles de planification. En 2011, l'un des objectifs de cette mission était de prendre en compte le patrimoine dans les villes du Rajasthan en forte mutation aujourd'hui.

LES PROJETS RÉALISÉS

♦ Groupes de réflexion

- Débat dans le cadre de Dimension Villes et territoire n° 66, [02/2011](#)

♦ Trame verte et bleue

ZOOM

- Traduction des objectifs de la trame verte sur le territoire : participation aux groupes de travail du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

♦ Suivi du Plan départemental de l'Habitat - Habiter le territoire : les évolutions récentes

ZOOM

- SCoTAN [Les notes de l'ADEUS n° 38], [05/2011](#)
- SCoT de la Région de Saverne [Les notes de l'ADEUS n° 39], [05/2011](#)
- SCoT du Piémont des Vosges [Les notes de l'ADEUS n° 40], [05/2011](#)
- SCOT de la Bruche [Les notes de l'ADEUS n° 41], [05/2011](#)
- SCoTERS [Les notes de l'ADEUS n° 42], [06/2011](#)
- SCoT de Sélestat et sa région [Les notes de l'ADEUS n° 43], [06/2011](#)
- SCoT de la Bande rhénane nord [Les notes de l'ADEUS n° 44], [06/2011](#)
- SCoT de l'Alsace bossue [Les notes de l'ADEUS n° 45], [06/2011](#)

♦ Suivi du PLH de la CUS

- Se loger dans la CUS : quelle place pour le logement aidé ? [Les notes de l'ADEUS n° 30], [02/2011](#)

♦ Assistance technique - Ingénierie

- Territoire 2030 - Eléments de prospective [Diaporama de présentation], [02/2011](#)
- Carte des Parcs et espaces verts des deux rives [2ème édition], [03/2011](#)

♦ Accompagnement de démarche pilote

- Alimentation et animation du groupe « Foncier » du SCoTERS

ZOOM

Le Groupe foncier du SCOTERS

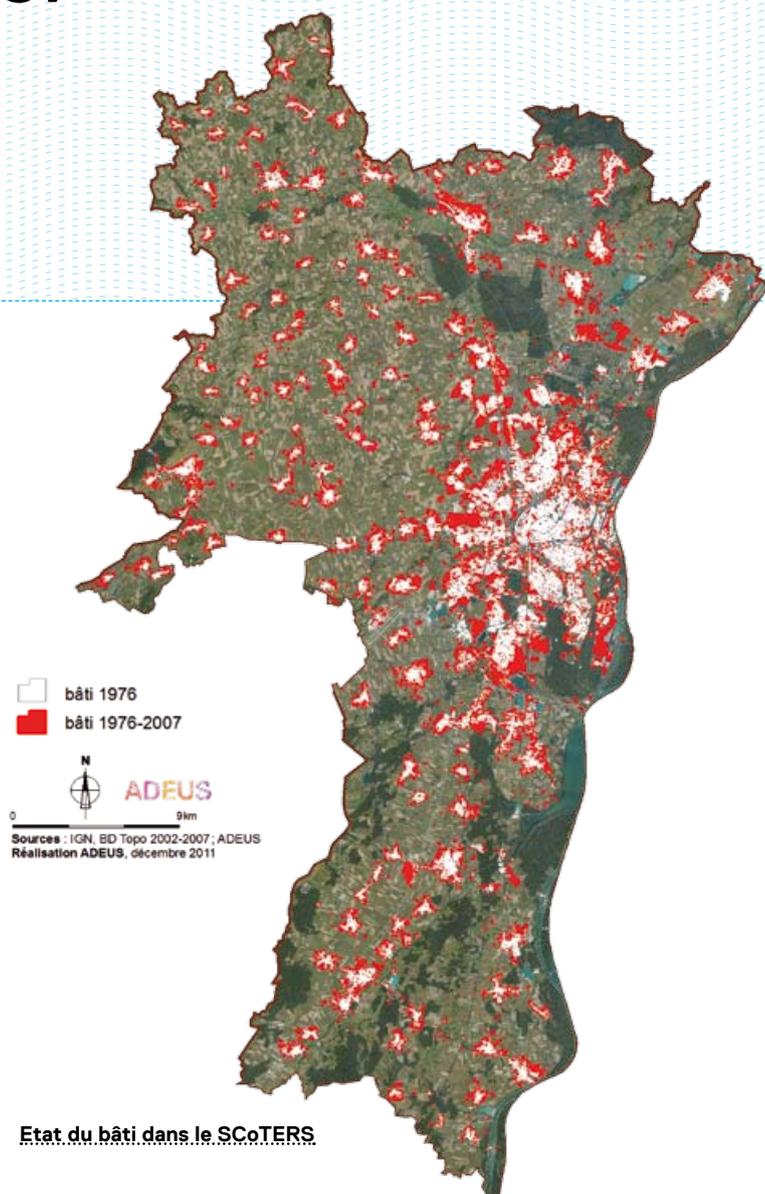
Lors des rencontres intercommunales du SCOTERS tenues en 2009 et 2010, les élus du territoire avaient fait remonter le besoin de connaissance en termes de consommation foncière sur leur territoire. Cette lacune était, selon eux, préjudiciable à une utilisation optimale de leur territoire.

La mise en place d'un outil d'aide à la décision dans le domaine foncier doit permettre aux élus de bien situer leur collectivité par rapport aux autres territoires et aux autres communes de même niveau de l'armature urbaine. L'objectif est alors d'être mieux à même de faciliter un développement urbain vertueux.

Le Groupe foncier s'est alors créé dans l'idée de faciliter cette information et de rejoindre les dispositions de la loi « Grenelle II », en fixant des objectifs chiffrés de consommation foncière. Il regroupe élus volontaires des différents secteurs du territoire et techniciens des différents partenaires des collectivités et institutions intéressées.

L'Agence a eu pour mission d'alimenter les débats et de participer à la mise en place des différents outils complémentaires du dispositif. Quatre idées clés ont émergé des réflexions :

- L'échelle et la structure intercommunale sont l'appui naturel du dispositif, en tant que relais dans la mise en œuvre du document, en connexion avec la réalité du terrain.
- Chaque année, un cadre de référence est fourni aux intercommunalités : une carte d'identité intercommunale et sa fiche de synthèse, permettant à minima un débat au sein du territoire.
- Les objectifs sur lesquels les élus s'engagent sont mesurables et correspondent à des leviers d'action concrètement aux mains des élus. Cinq indicateurs de résultat permettent de mesurer si l'objectif est atteint. Une valeur leur sera attribuée en 2012 pour qu'ils constituent les objectifs sur lesquels les élus s'engageront.
- Pour une gestion efficace, il faut recueillir des données en continu sur le terrain. Une grille d'analyse par projet, via un formulaire web de saisie, est proposée afin de recueillir les données nécessaires à l'évaluation de l'atteinte des objectifs chiffrés.



Etat du bâti dans le SCOTERS

Ce travail de l'année 2011 se poursuit par une phase d'échanges avec les élus du territoire, par grands secteurs du SCOTERS. Ces allers-retours sont effectivement nécessaires pour une bonne compréhension et une adhésion de chacun à la démarche, encore expérimentale.

En parallèle à l'évaluation du Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg, en cours jusqu'en 2012, des actions de mise en œuvre du document ont mobilisé l'ADEUS au cours de l'année 2011. Les travaux sur la consommation foncière au sein du territoire ont ainsi nourri le « Groupe foncier » du SCOTERS. Ce dernier a permis d'échanger sur un dispositif d'aide à la décision et d'engagement politique, dont le but final est de chiffrer des objectifs engageants, ambitieux et réalistes de consommation foncière.

Le suivi du Plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin

Créé par la loi du 13 juillet 2006 dite ENL, le Plan départemental de l'habitat (PDH) est un outil stratégique conçu pour assurer une cohérence entre les politiques d'habitat sur le territoire départemental, en offrant l'opportunité d'un partenariat renforcé entre les différents acteurs de l'habitat. Le PDH vise ainsi à mettre en place une politique de l'habitat coordonnée et adaptée aux besoins, prenant en compte le contexte économique et social et se basant sur des valeurs de solidarité.

Suite à une très large concertation, le PDH du Bas-Rhin adopté en octobre 2009 a permis d'asseoir la nouvelle politique de l'habitat du Conseil Général du Bas-Rhin, qui définit des modalités renouvelées d'intervention, notamment en territorialisant ses objectifs qualitatifs et quantitatifs à l'échelle des SCoTs (Schéma de cohérence territoriale) bas-rhinois.

Le suivi du PDH s'inscrit dans la même démarche dynamique et participative. Il est assuré par le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Etat (copilotes de la démarche) accompagnés de l'ADEUS, au travers notamment de deux manifestations : les Assises départementales de l'habitat annuelles et les Rencontres locales de l'habitat, organisées tous les deux ans dans et avec les territoires de SCoTs.

Les assises départementales de l'habitat

Les 1ères Assises départementales de l'habitat ont eu lieu en décembre 2010. Lors de cette manifestation, l'ADEUS a pu présenter les évolutions les plus récentes en matière d'habitat sur le territoire bas-rhinois.

Ces évolutions ont confirmé le grand enjeu des parcours résidentiels, en particulier pour les jeunes hors CUS, les personnes âgées, les accédants modestes à la propriété et les familles.

Les rencontres locales de l'habitat

L'année 2011 fut principalement marquée par l'organisation et la tenue des 1ères Rencontres locales de l'habitat. Ces rencontres, déclinées à l'échelle des huit SCoTs (existants ou en constitution), ont eu lieu au printemps 2011. A cette occasion, des fiches produites et présentées par l'ADEUS ont permis de mettre en lumière les évolutions récentes propres à chaque territoire et d'alimenter ainsi les débats entre les différents acteurs présents.



Traduire les objectifs de la trame verte sur le territoire

La stratégie nationale 2011-2020 a pour ambition de préserver et restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, en assurer l'usage durable et équitable et réussir pour cela l'implication de tous et de tous les secteurs d'activités. Elle a notamment pour objectif de construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés.

L'article 23 de la loi du 3 août 2009, dite Grenelle I, intègre une stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP) identifiant les lacunes du réseau actuel afin de placer sous protection forte, d'ici dix ans, 2% au moins du territoire terrestre métropolitain.

Cette stratégie s'articule avec le Plan national d'actions en faveur des zones humides, avec l'objectif d'acquisition par les Agences de l'eau de 20 000 ha de zones humides, ainsi qu'avec la mise en œuvre de la Trame verte et bleue (TVB). Cette mesure phare du Grenelle de l'environnement vise à identifier ou à restaurer d'ici 2012 un réseau écologique, cohérent et fonctionnel sur le territoire.

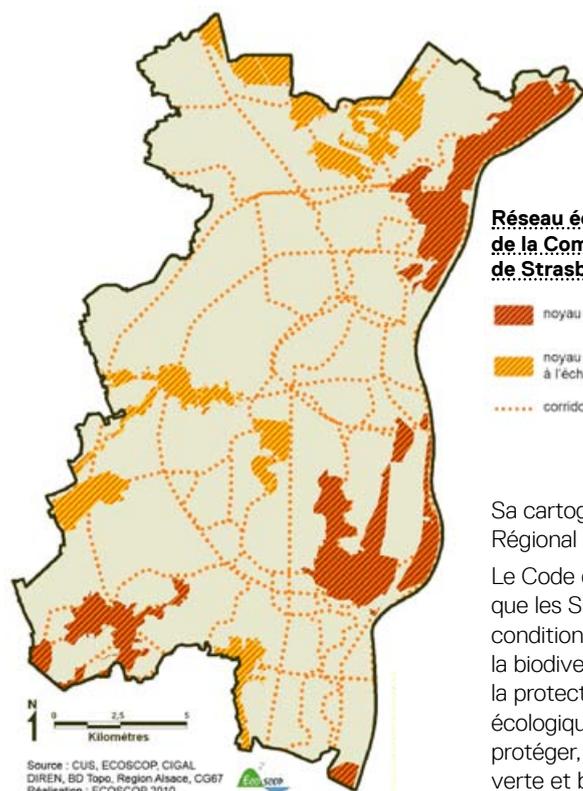
La trame aux différentes échelles

ADEUS, 2011



Le SRCE alsacien est en phase finale d'élaboration. Il s'appuie sur la trame verte régionale élaborée en 2007, qu'il complète à une échelle plus détaillée. Le groupe de travail sur la trame verte et bleue s'est orienté vers une traduction pédagogique des concepts de territoire-ressource et de trame verte, et les principes de l'armature verte ont été exposés dans les groupes de travail du Schéma régional de cohérence écologique. Les travaux du PLU communautaire de Strasbourg, réalisés par l'ADEUS, sont en cours. Ils traduisent spatialement les attendus de la remise en bon état des continuités écologiques et les politiques de la collectivité pour la biodiversité, la trame verte et la nature en ville.

**Support de développement :
préservation du territoire ressource.**
ADEUS, 2011



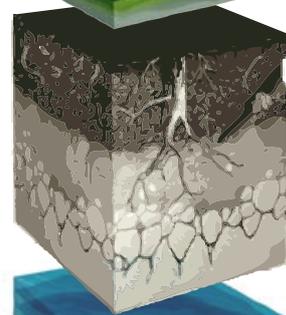
Sa cartographie est intégrée dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

Le Code de l'urbanisme, dans l'article L.121-1, énonce que les SCoT et les PLU doivent « déterminer les conditions permettant d'assurer la préservation de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la protection et la remise en bon état des continuités écologiques ». Ils vont respectivement identifier et protéger, à leur échelle, les espaces de la Trame verte et bleue inscrits dans le SRCE.

BIODIVERSITÉ



SOL



EAU



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER
L'AGENCE AVEC
SES MISSIONS



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS

L'ADEUS a continué en 2011 ses efforts dans l'adaptation de son organisation aux changements institutionnels et économiques.

Après un travail important en 2010 concernant son mode de fonctionnement lié à la modification des statuts, l'agence a mis à plat son mode de financement pour pérenniser ses travaux de « socles », notamment en observations et en éclairages, et en garantissant l'équilibre charges et ressources pour l'ensemble des travaux de ces axes. La question d'une contractualisation plus efficace a aussi été travaillée cette année, pour garantir une meilleure mutualisation des travaux avec les partenaires.

L'agence a aussi investi dans la modernisation de ses outils avec la préparation d'un nouveau site web pour janvier 2012, la finalisation de sa charte graphique pour l'ensemble de ses publications, ainsi que le lancement de réflexions pour réorganiser ses données et en donner accès à ses partenaires.

LA MODERNISATION DES OUTILS

La nouvelle charte graphique adoptée fin 2010 a été déclinée dans l'ensemble des publications, formalisant ainsi la nouvelle ligne éditoriale de l'Agence. En 2011 sont ainsi parus de nombreux diaporamas de présentation, plus d'une cinquantaine de Notes et Indicateurs, quatre synthèses des Rencontres et Plateformes et trois éditions de « Dimension Villes et Territoires », publiées dans une version française et allemande. Cette charte a également été déclinée dans le nouveau site internet, qui a fait l'objet d'une refonte pour proposer, dès janvier 2012, des contenus plus étoffés et de nouveaux services à l'adresse du grand public et, plus particulièrement, des partenaires de l'ADEUS via l'extranet.

La vidéo a également toute sa place depuis 2011, puisque pas moins de deux plateformes, deux rencontres, trois conférences organisées dans le cadre des demi-journées de séminaire prospectif, ainsi qu'un atelier urbain transfrontalier ont été filmés et peuvent être visionnés sur le site internet, ou l'extranet pour ses membres. Les Rencontres, co-organisées avec l'ENSAS, sur les villes de Hambourg et Francfort sur le Main, ainsi que les conférences de Pierre Veltz, Michel Lussault et Cynthia Fleury, ont chacune drainé un public de 100 à 150 personnes.

Concernant les systèmes d'information, l'ADEUS a consolidé en 2011 ses données géographiques et alphanumériques. Après ce premier travail, 2011 a vu la préparation de travaux pour 2012, concernant un recensement des données des observatoires,

le travail portera sur l'harmonisation des systèmes d'information avec notre infocentre, afin d'aboutir à un portail géo-décisionnel pour nos partenaires.

LES PROJETS RÉALISÉS

- Rapport d'activités 2010, [01/2011](#)
- Programme de travail partenarial ADEUS 2011, [01/2011](#)
- Infodoc - Numéros 59, 60, 61, 62, 63.

→ Une nouvelle identité visuelle pour l'ADEUS

→ Un nouveau site internet et extranet

ZOOMS

Un nouveau site internet et extranet

L'ADEUS dispose d'un site internet depuis 1999. L'aspect graphique et l'arborescence correspondaient jusqu'ici au programme de travail partenarial et à la charte graphique de 2006. Suite à l'évolution des orientations de travail de l'Agence au début 2010, il devenait nécessaire de restructurer le site pour rendre plus lisibles les productions de l'agence et en faciliter le partage. C'est ce travail qui a été réalisé en 2011, pour une mise en service dès janvier 2012.

La nouvelle charte graphique, adoptée fin 2010, a été appliquée et le fonctionnement a entièrement été repensé. Le site sera désormais disponible dans une version franco-allemande.

L'espace « extranet » permettra aux partenaires d'accéder à l'ensemble des productions. Plus lisible, il autorisera également, dans un futur rapproché, l'accès aux bases de données, à la cartographie dynamique SIG ou encore à la photothèque.

La nouvelle page d'accueil du site



LES NOUVEAUTÉS DU SITE INTERNET

- nouvelle page d'accueil,
- nouvel interface bilingue français/allemand,
- accès simplifié aux productions bilingues,
- moteur de recherche plus puissant et instantané,
- nouvelle page « Productions » et « Evénements »,
- abonnement par flux RSS et newsletter.

AMÉLIORATION DES ANCIENNES RUBRIQUES

- accès simplifié aux productions (notes, actes, expertises, vidéos...) par 3 entrées : « Thématiques », « Axes » et « Type de production »,
- meilleures présentation et lisibilité des productions,
- agenda de l'urbanisme,
- amélioration du lexique de l'urbanisme,
- offres d'emploi et appels d'offre.

POUR LA PARTIE EXTRANET

- gestion de favoris « Productions » et « Fiches de liaisons »,
- accès aux productions réservées aux partenaires.



La page « Productions » de l'axe 1



Une nouvelle identité visuelle pour l'ADEUS



La nouvelle charte graphique se décline à travers quatre grands ensembles de documents :

- les notes et les indicateurs de l'ADEUS,
- les actes des séminaires, rencontres et plateformes organisés par l'Agence,
- la publication « Dimension Villes et Territoires »,
- les présentations powerpoint.

Par ailleurs, le site web a été adapté à la charte et sera mis en ligne début 2012 avec ses nouvelles fonctionnalités. Les vidéos des événements le seront également au cours de l'année prochaine.



Le repositionnement de l'ADEUS en outil collectif de développement du territoire a suscité depuis 2010 un travail sur son image. La refonte des productions de l'Agence en notes de synthèse et la multiplication des moments d'échanges (séminaires, plateformes et rencontres) ont nécessité la réflexion sur une nouvelle identité visuelle.

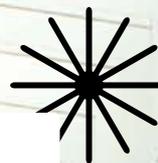
Conçue par l'Atelier Poste 4, cette refonte s'exprime à travers un nouveau logo et une charte graphique plus dynamique, reconnaissable au premier coup d'œil, élégante et colorée ainsi qu'en témoigne le nouveau logo.

L'identité graphique est constituée par quatre éléments essentiels s'articulant et jouant ensemble pour créer l'originalité de l'identité visuelle de l'Agence : des caractères, des signes, des trames et des surfaces, inspirés de l'urbanisme.

Une grande richesse en découle alors pour produire des documents subtils et rythmés par ces éléments. Leur déclinaison est indéfinie autant en formes qu'en couleurs, ils offrent une large diversité.



LES CONTRATS SPÉCIFIQUES



Nouveau en 2011 !
pour tout achat
sans montant
minimum
les vendredis et samedis.

3
park
gratu

Et toujours
dès 20€ d'achat
les autres jours !

river

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

L'ADEUS réalise ponctuellement des contrats spécifiques, soit pour ses adhérents, soit pour compléter son expertise dans différents champs de compétences.

Ces projets, triés aussi pour le contenu ou leur positionnement stratégique, contribuent à enrichir les réflexions menées dans le cadre du programme de travail partenarial.

Dans un objectif de concentrer sa force de travail et son implication dans le programme partenarial, l'ADEUS a continué à recentrer son activité extérieure sur les projets à valeur stratégique ou associés à de la recherche/action.

L'Agence est en train de terminer ses derniers PLU en marché privé, avec en 2011 l'arrêt du PLU Approche Environnementale de l'Urbanisme de Brumath et l'approbation du PLU d'Osthouse.

En ce qui concerne son activité hors de France, l'Agence continue à intervenir au Luxembourg sur le montage de la stratégie de développement de la Vallée de l'Alzette entre cinq communes et les ministères de l'Etat luxembourgeois. L'Agence est aussi intervenue en 2011 dans la vallée de l'Alzette pour élaborer un « Leitbild », une vision de développement intercommunale.

L'année 2011 a vu la réalisation de travaux pour la DIRECCTE 67 (ADEUS sous-traitante de l'AFPA) dans le cadre d'un plan de revitalisation économique des bassins d'emploi de Haguenau et de Wissembourg. La prestation ADEUS s'est centrée sur le diagnostic territorial de l'emploi et de l'activité dans une approche transfrontalière.

Pour la Maison de l'emploi du bassin de Strasbourg, a été finalisée en 2011 l'ensemble de la démarche GPEC territoriale relative aux quatre secteurs clés identifiés dans Strasbourg ECO 2020 (tertiaire supérieur international, activités créatives, mobilité innovante, technologies médicales et thérapies nouvelles).

Dans la perspective de conforter l'observation statistique des agglomérations transfrontalières, l'ADEUS a contribué avec huit autres agences d'urbanisme françaises -également implantées dans des zones transfrontalières- et avec l'implication des offices statistiques français (INSEE) et suisse à une étude comparée commanditée par l'Observatoire des territoires de la DATAR, étude coordonnée par la FNAU et la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière). Ce travail a permis une cartographie et analyse comparatives transfrontalières de douze indicateurs, parmi lesquels : la densité de population, l'indice de jeunesse, la population par nationalité du pays voisin, le flux de travailleurs frontaliers, la densité d'emploi.

En matière de déplacement, l'ADEUS a été associée aux travaux de la CTS et de la CTBR (Compagnie des Transports du Bas-Rhin), concernant la réorganisation de l'offre de transport dans le sud de la CUS.

LES PROJETS RÉALISÉS

Transfrontalier et armature régionale

ZOOM

- **Convention Vallée de l'Alzette (Luxembourg)** : réalisation de la troisième plaquette
- **Aménagement de la Vallée de l'Alzette (Luxembourg)** : proposition de « Leitbild » (schéma d'aménagement)
- **Consultation rémunérée Steinsel-Walferdange (Luxembourg)** : finalisation du cahier des charges
- **Secrétariat permanent de l'Association TGV-Est**

Éclairage

ZOOM

- **Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Strasbourg** : contribution au document « GPEC transfrontalière 4 secteurs clés » (4 tomes), pour la partie diagnostic, [02/2011](#)
- **Enquête loyer CUS 2011** : réalisation d'une enquête visant à mesurer l'évolution des loyers dans la Communauté urbaine de Strasbourg en 2010, [04/2011](#)
- **AFPA** : Plan de revitalisation des bassins d'emploi de Haguenau et de Wissembourg - Diagnostic territorial de l'emploi, [09/2011](#)
- **DATAR** : contribution cartographique et rédactionnelle au document collectif FNAU/MOT « Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières » (3 tomes), [09/2011](#)
- **Vélo & périurbain** : « Le vélo, une solution transport pour la banlieue et le périurbain », co-production ADEUS-IAU IdF, [09/2011](#)

ZOOM

- **Aide pédagogique à la CTS pour ses analyses** : éléments de connaissance sur les usages et freins à l'usage des TC, [10/2011](#)
- **Consommation foncière 1976-2007 dans le SCoT de la Bande Rhénane Nord** [diaporama], [12/2011](#)

Documents d'urbanisme

- **SCoT de Colmar-Rhin-Vosges**
→ Dossier approuvé, [06/2011](#)
- **Dossiers de PLU approuvés**
→ Osthouse, [09/2011](#)
→ Wintzenheim-Kochersberg : modification simplifiée n°1, [11/2011](#)
- **Dossier de PLU arrêté**
→ Brumath : transformation du POS en PLU (Approche Environnementale de l'Urbanisme), [04/2011](#)
- **Dossiers de POS approuvés**
→ Erstein : modification simplifiée n°1, [01/2011](#)
→ Erstein : modification n°8, [12/2011](#)

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des secteurs clés ECO 2020

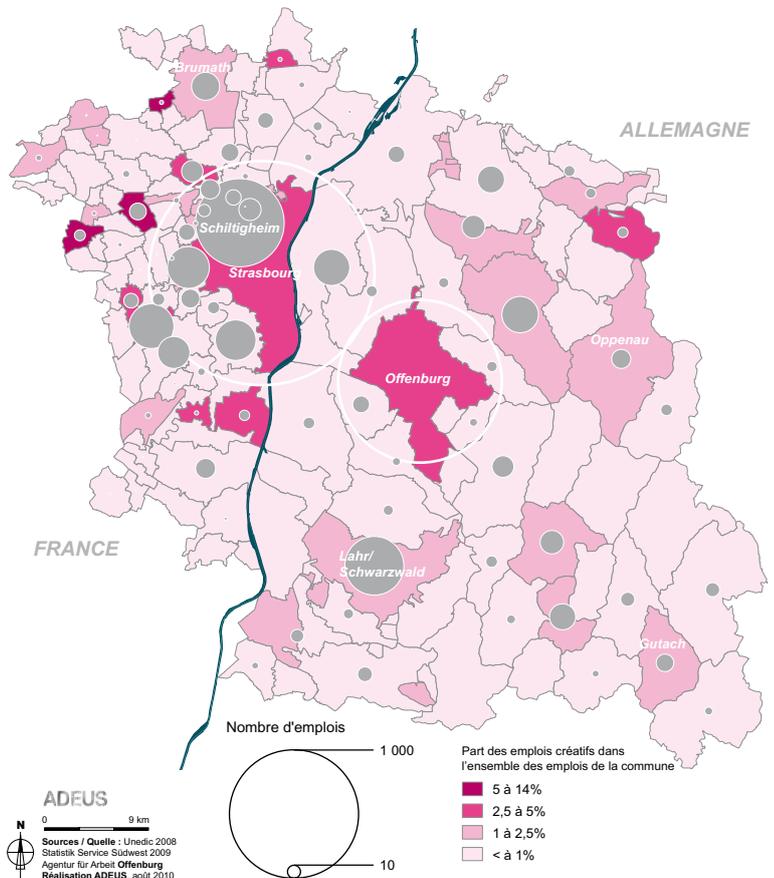
Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de Strasbourg Eco 2020 qui s'appuie sur le développement des quatre secteurs clés (technologies médicales et thérapies nouvelles, mobilités innovantes et multimodales, tertiaire supérieur international, activités créatives), la CUS a confié une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT) à la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin de Strasbourg.

L'objectif de cette GPECT est de disposer d'un outil de connaissance et de suivi de chaque secteur en termes de besoins en compétences, de mesurer le potentiel de développement d'activité et d'emploi de chacun d'entre eux et de proposer des pistes d'actions concrètes pour impulser et accompagner la création d'activités et d'emplois sur le territoire.

Les enjeux économiques du territoire ont d'emblée positionné les investigations à l'échelle de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

L'Arbeitsagentur de Freiburg (équivalent allemand de Pôle emploi) et son antenne d'Offenburg y ont apporté leur soutien actif. L'ADEUS a élaboré et analysé les données de cadrage dans une approche transfrontalière qui a permis de quantifier et qualifier le potentiel de chaque secteur. L'Observatoire des métiers de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin s'est quant à lui centré sur les enquêtes auprès d'un panel de 120 entreprises de part et d'autre du Rhin, pour mieux cerner les besoins en compétences.

Emplois dans le secteur des activités créatives dans la zone d'emploi de Strasbourg-Ortenau



Ce travail ADEUS comporte pour chacun des quatre secteurs : un portrait du tissu économique et de l'emploi ainsi que les potentialités d'évolution, une analyse des compétences et des métiers, un positionnement de Strasbourg dans les principales métropoles françaises et enfin, des propositions d'actions et recommandations.

Les travaux ont fait l'objet d'une restitution aux entreprises et partenaires franco-allemands, suivie d'ateliers axés sur les pistes d'actions à mettre en œuvre.

Des rendez-vous mensuels transfrontaliers (Afterworks) sont par ailleurs programmés en 2011 par la Maison de l'Emploi de Strasbourg, en partenariat avec l'Arbeitsagentur de Freiburg, pour rapprocher les acteurs.

Potentiel de compétences du territoire Strasbourg-Ortenau

Usage et freins à l'usage des transports en commun

L'enquête ménages déplacements réalisée en 2009 par la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), le département du Bas-Rhin, la Région Alsace et l'Etat a permis d'effectuer de nombreux travaux partenariaux dans le cadre de l'observatoire départemental des déplacements, et a également donné lieu à un travail spécifique réalisé avec la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS). L'objectif de cette étude était de quantifier l'utilisation des transports en commun urbains et interurbains et d'identifier les différences d'usage et de pratique suivant les modes et les territoires.

Des usages plus élevés dans la première couronne strasbourgeoise

Les usages des transports en commun sont très différenciés selon les territoires :

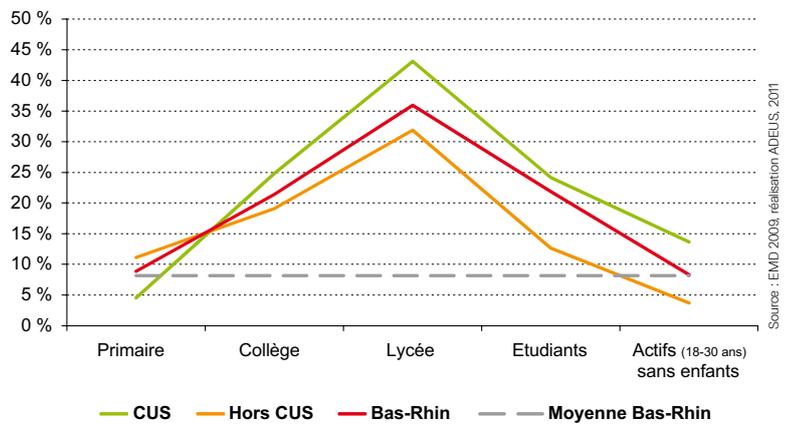
- près d'une personne sur cinq a fait au moins un déplacement en transports en commun dans la première couronne strasbourgeoise,
- cette proportion n'est que de 10% dans la seconde couronne de la CUS, de 12% dans le reste du périmètre de la Compagnie des Transports du Bas-Rhin (CTBR) et de 7% dans le reste du département, en lien avec les différences d'offre.

Principalement une clientèle scolaire dans l'interurbain

Les utilisateurs des transports interurbains sont très largement des scolaires, et plus particulièrement des lycéens. Les liaisons vers le travail sont très rares (5% des déplacements), malgré une offre performante vers le centre ville strasbourgeois.

Si les transports en commun interurbains sont jugés pratiques, utiles et économiques (une part importante des usagers a la gratuité), l'offre est encore estimée insuffisante et lente par ces derniers, illustrant l'écart entre transports urbains et interurbains.

Part modale des transports en commun selon l'occupation principale et le territoire en 2009



En lien avec ce travail, l'ADEUS a été ponctuellement associée aux travaux de la CTS et de la CTBR, notamment sur la réorganisation de l'offre de transport dans le sud de la CUS, afin de mieux intégrer les contraintes de l'exploitation dans les réflexions amont en matière de développement de transports en commun. L'Agence a également initié un travail sur le lien entre potentiel de population, usage et offre en transports en commun, travail amené à se poursuivre en 2012 et visant à améliorer la cohérence entre projets urbains et offre de transport, en quantifiant les niveaux de service en transport à apporter selon les potentiels de population et d'emploi des différents territoires.



Les lycéens, principaux utilisateurs des bus interurbains

Photo : Jean Isenmann/ADEUS, 2010

© ADEUS - Janvier 2012 / Rapport d'activités 2011

Directrice de la publication : Anne Pons, directrice générale de l'ADEUS

Équipe projet : Pierre Reibel (chef de projet), Cathie Allmendinger, Sylvie Blaison, Julie Dargaud, Mathilde Delahaye, Christian Dupont, Vincent Flickinger, Yves Gendron, Jean Isenmann, Colette Koenig, Sandrine Lechner, David Marx, Géraldine Mastelli, Nadia Monkachi, Sophie Monnin, Vincent Piquere, Anne Pons, Janine Ruf, Valentine Ruff, Ahmed Saïb, Olivier Schmitt, Fabienne Vigneron, Benoît Vimbert.

Les droits de reproduction (texte, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Conception graphique : Atelier Poste4 - Réalisation : Sophie Monnin/ADEUS

9 rue Brûlée
CS 80047
67002 Strasbourg
Tél. 03 88 21 49 00
Fax. 03 88 75 79 42
adeus@adeus.org
www.adeus.org

